



n°182 - 2026

Analyses et synthèses

La situation des grands groupes bancaires français à fin 2025



Achévé de rédiger le 15 juin 2026

Étude réalisée par Cynthia Angelier, Pierre Berthonnaud, Grégoire Desbrosses, Robin Horri, Clara Pons Moureou, Louise Tupinier

Mots-clés : bilan bancaire, produit net bancaire, marge nette d'intérêt, rentabilité, modèles d'affaires, coût du risque, risque de crédit, solvabilité, liquidité, risque de taux, risques conjoncturels, risques structurels

Codes JEL : G21

Face à un environnement macro-financier chahuté, les banques françaises confirment leur résilience

En 2025, les six principaux groupes bancaires français ont évolué dans un environnement macro-financier très incertain, marqué par la montée du protectionnisme, un regain de tensions géopolitiques et une incertitude budgétaire persistante en France. L'activité économique nationale a ralenti¹, avec une croissance du PIB de 0,8 % (après +1,5 % en 2024), une augmentation des défaillances d'entreprises et un repli du pouvoir d'achat des ménages. Dans ce contexte morose, les banques françaises ont accompagné le financement de l'économie : l'encours de crédit aux sociétés non financières (SNF) résidentes progresse de +3,2 %, celui des ménages étant un peu moins dynamique (+0,9 %), malgré la reprise de la production des crédits immobiliers.

Malgré ce contexte, les banques françaises, en s'appuyant sur la diversité de leurs modèles d'affaires, enregistrent une forte progression de leur résultat net de (+10,2 % à 39,8 Md€), grâce à l'évolution du produit net bancaire (PNB) de +5,6 % à 167,5 Md portée par l'ensemble de ses composantes et notamment le redressement de la marge nette d'intérêt (MNI +6,7 % à 67,9 Md€). La hausse du coût du risque se stabilise à 29 pb des encours clientèles. Les portefeuilles dont la qualité se dégrade le plus sont ceux des PME et des crédits à la consommation. Les niveaux de provisionnements restent prudents. La rentabilité s'améliore, tout en restant inférieure à celle de leurs pairs européens et internationaux.

La situation prudentielle, tant en solvabilité qu'en liquidité, est confortable. L'entrée en vigueur du règlement CRR3 qui finalise la mise en œuvre de Bâle III au sein de l'Union européenne a eu peu d'impact immédiat sur le ratio de fonds propre dur (CET1) et la marge en capital (globalement stables, respectivement à 15,6 % et 4,8 %), les banques ayant continué à renforcer leurs fonds propres CET1 par la mise en réserve des résultats. Les indicateurs de liquidité court terme (ratio LCR) et de financement stable (ratio NSFR), restent bien au-dessus des seuils réglementaires.

Les chiffres du premier trimestre 2026 confirment ces tendances, tant en termes de performance financière qu'au regard des ratios réglementaires en solvabilité et liquidité. Par rapport au premier trimestre 2025, le PNB, toujours tiré par la MNI et les commissions, progresse de 6,5 % par rapport au premier trimestre 2025 et le résultat net de 7,5 %. Les ratios de solvabilité et de levier évoluent peu, les marges au regard des exigences demeurant stables. Les risques de bilan (liquidité et risque de taux) sont maîtrisés et les programmes de financement moyen/long terme déjà bien avancés.

Les banques françaises abordent donc 2026 avec un niveau de résilience élevé, déjà souligné par les résultats des stress tests européens de 2025², alors que certains risques se matérialisent et pèsent sur l'environnement macro-financier³.

1. La prolongation du conflit au Moyen-Orient entraîne une réévaluation des anticipations d'inflation et de taux d'intérêt qui pénalise la croissance économique et renforce les vulnérabilités des agents économiques les plus endettés. Les banques françaises, faiblement exposées de manière directe aux pays en conflit ou limitrophes, sont plus sensibles aux effets de second tour. Le coût du risque pourrait croître un peu plus fortement qu'anticipé initialement. En effet, le risque de crédit SNF, qui progresse déjà depuis plusieurs trimestres, pourrait augmenter, particulièrement sur les secteurs les plus dépendants des énergies fossiles (pétrole et gaz), qui sont exposés à la forte hausse de prix amorcée en 2021-2022, dont les effets se prolongent encore

¹ [Les comptes de la Nation en 2025 - Insee Première - 2105](#)

² [Résultats des tests de résistance 2025 menés par l'ABE et la BCE | Autorité de contrôle prudentiel et de résolution](#)

³ Renvoi à prévoir vers le RSF

depuis le début de l'année. La qualité du portefeuille de crédits aux ménages sera également à surveiller si le chômage et l'inflation évoluent à la hausse. Enfin, l'adaptation des stratégies de gestion actif/passif des banques au nouvel environnement de taux constitue un autre point d'attention.

- En lien avec la dégradation de la situation des entreprises et des pratiques plus agressives (en termes d'octroi, de niveau de levier, de prix et de *covenant*), le crédit privé traverse un premier cycle baissier, notamment aux États-Unis. Néanmoins, les expositions directes ou indirectes des banques françaises à ces fonds, bien qu'en nette progression depuis 2023, demeurent très limitées (moins de 0,5 % du bilan).** Le financement de ces acteurs constitue un sous-ensemble des interconnexions entre banques et secteur financier non bancaire (NBFi), interconnexions qui progressent depuis 2022. Plus généralement, elles font l'objet d'analyses approfondies de la part des superviseurs⁴ pour mieux comprendre les phénomènes d'amplification de chocs de marché, qui constitue l'objectif du stress test sur les interconnexions au sein du système financier conduit par les autorités françaises.
- La nouvelle dégradation de l'immobilier commercial au premier trimestre 2026, alors que l'année 2025 marquait une stabilisation, devrait avoir des effets limités sur le bilan des banques françaises⁵.** Leur exposition est contenue et inférieure à celle de leurs homologues de la zone euro. Le taux de défaut reste stable et l'encours de crédit vis-à-vis du segment plus vulnérable des professionnels de l'immobilier n'a pas progressé en 2025 (2,8 % du total bilan).
- Enfin, les risques structurels restent très prégnants.** Ceux liés à la digitalisation et aux cybermenaces, amplifiés par la situation géopolitique, l'essor de l'intelligence artificielle ou des avancées de l'informatique quantique, se renforcent et constituent un point de vigilance majeur du superviseur. Parallèlement, dans un contexte d'accélération de la dérive climatique, les risques physiques tendent à se renforcer. Les risques de transition restent élevés, les objectifs de décarbonation de l'Union européenne sont désormais accompagnés de marges de flexibilité pour mieux intégrer les enjeux de souveraineté énergétique et de compétitivité industrielle.

Chiffres-clés

Les banques ont mobilisé leur bilan pour répondre aux demandes de crédit des entreprises

	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	2025 vs. 2024
Bilan (Mds€)					
	Total de bilan prudentiel	8 388	8 509	8 801	8 930 ↗ +1,5%
Actif	- Prêts aux Institutions financières non bancaires	463	557	603	660 ↗ +9,5%
	- Prêts aux sociétés non financières	1 822	1 838	1 833	1 887 ↗ +2,9%
	- Prêts aux ménages	1 959	2 000	2 000	2 009 ↗ +0,5%
Passif	- Dépôts des banques centrales	433	200	96	123 ↗ +28,2%
	- Titres de dettes émis	1 195	1 444	1 577	1 568 ↘ -0,6%
	- Dépôts des institutions financières non bancaires	833	889	938	1 038 ↗ +10,7%
	- Dépôts des sociétés non financières	1 424	1 469	1 499	1 533 ↗ +2,3%
	- Dépôts des ménages	2 133	2 179	2 233	2 243 ↗ +0,5%

⁴ - [La Banque de France, l'ACPR et l'AMF lancent un premier exercice de stress test sur les interconnexions au sein du système financier | Autorité de contrôle prudentiel et de résolution](#)

- [Rapport sur la stabilité financière – Décembre 2025 | Banque de France](#)

- [Rapport sur la stabilité financière - Juin 2025 | Banque de France](#)

⁵ Le document Analyse&Synthèse de l'ACPR dédié à l'Immobilier Commercial sera publié dans le courant de l'été 2026.

La rentabilité des banques s'améliore avec des revenus élevés sur l'ensemble des activités

bilan prudentiel		31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	2025 vs. 2024
Revenus et Rentabilité						
PNB	Produit net bancaire (Md€)	151,9	146,9	158,7	167,5	↗ +5,6%
	- dont MNI	69,9	63,9	63,6	67,9	↗ +6,7%
	- dont Commissions	54,6	54,7	57,7	58,9	↗ +2,0%
Charges	Charges d'exploitation (Md€)	105,1	105,5	108,0	111,0	↘ +2,8%
	Coût du risque (Mds€)	10,8	10,0	12,1	12,8	↗ +5,6%
	Coût du risque rapporté aux prêts à la clientèle (en bps)	0,25%	0,23%	0,27%	0,29%	↗ +1pdb
Rentabilité	Résultat net (Md€)	31,7	32,3	36,1	39,8	↗ +10,2%
	Coefficient d'exploitation	69,2%	71,8%	68,1%	66,2%	↘ -182pdb
	Rendements sur Actifs (RoA)	0,37%	0,38%	0,42%	0,45%	↗ +3pdb
	Rendements sur Capitaux Propres (RoE)	6,4%	6,2%	6,7%	7,2%	↗ +44pdb

Le risque de crédit progresse en lien avec la dégradation des perspectives économiques

		31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	2025 vs. 2024
Risque de crédit						
SNF	- Volumes de crédit de niveau 2 (Md€)	233	227	239	242	↗ +1,6%
	- Part du portefeuille de crédit en niveau 2	12,9%	12,3%	13,0%	13,2%	↗ +18pdb
	- Volumes de crédit de niveau 3 (Md€)	59	63	63	68	↗ +7,2%
	- Part du portefeuille de crédit en niveau 3	3,3%	3,4%	3,4%	3,7%	↗ +24pdb
	- Coût du risque	0,29%	0,25%	0,34%	0,37%	↗ +3pdb
	- Taux de provisionnement des niveaux 3	47,1%	45,7%	45,9%	45,3%	↘ -58pdb
Ménages	- Volumes de crédit de niveau 2 (Md€)	183	189	188	171	↘ -9,2%
	- Part du portefeuille de crédit en niveau 2	9,2%	9,3%	9,3%	8,4%	↘ -89pdb
	- Volumes de crédit de niveau 3 (Md€)	41	42	44	45	↗ +3,5%
	- Part du portefeuille de crédit en niveau 3	2,0%	2,1%	2,2%	2,2%	↗ +7pdb
	- Coût du risque	0,27%	0,29%	0,28%	0,33%	↗ +5pdb
	- Taux de provisionnement des niveaux 3	47,9%	46,3%	45,1%	43,4%	↘ -172pdb

La situation prudentielle en solvabilité et en liquidité est solide, le système bancaire est résilient

		31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	2025 vs. 2024
Solvabilité						
	Fonds propres CET1 (Md€)	387,3	408,6	425,2	435,0	↗ +2,3%
	RWA (Md€)	2 567,3	2 616,1	2 730,1	2 777,3	↗ +1,7%
	Expositions levier (Md€)	8 303,3	8 456,5	8 767,4	8 906,5	↗ +1,6%
	Ratio CET1	15,09%	15,62%	15,57%	15,66%	↗ +9pdb
	Distance aux exigences de fonds propres CET1	5,17%	5,29%	4,80%	4,81%	↗ +1pdb
	Ratio de levier	5,02%	5,20%	5,25%	5,29%	↗ +4pdb
	Distance aux exigences de levier	2,02%	1,70%	1,71%	1,74%	↗ +3pdb
Risques de bilan						
	LCR moyen annuel	146,5%	147,0%	145,9%	142,7%	↘ -328pdb
	NSFR	114,7%	115,2%	114,6%	113,9%	↘ -72pdb
	Ratio d'actifs grevés	27,5%	26,2%	27,1%	28,0%	↗ +93pdb
	Impact d'un choc de taux parallèle de 200bps sur l'EVE	-8,8%	-5,1%	-6,6%	-8,8%	↗ -221pdb

Sommaire

1.	En 2025, les banques françaises ont mobilisé leur bilan pour répondre à la demande de crédit des entreprises financières et non financières	7
2.1	La rentabilité des banques françaises s'améliore avec des revenus élevés sur l'ensemble des activités et une marge nette d'intérêt en hausse...	12
2.2	...mais elle reste plus faible que celle de leurs homologues étrangers en dépit d'un coût du risque inférieur	16
3.	Le risque de crédit progresse légèrement, en lien avec la dégradation des perspectives économiques	20
4.	La situation en solvabilité est solide et les effets (progressifs) de la transposition de Bâle III dans l'UE ont été absorbés	26
5.	Les risques de liquidité, de refinancement et de transformation sont maîtrisés, avec des indicateurs au-dessus des seuils réglementaires	29
6.	Le conflit au Moyen-Orient a interrompu la hausse des actions des banques françaises, sans affecter leurs conditions de financement	31
7.	L'exposition des banques françaises à la crise au Moyen-Orient apparaît limitée	35

1. En 2025, les banques françaises ont mobilisé leur bilan pour répondre à la demande de crédit des entreprises financières et non financières

Le total de bilan des six principaux groupes bancaires français (bilan prudentiel⁶, agrégé) a connu une augmentation modérée en 2025 (+1,5 % sur an) pour s'établir à 8 930 Md€ à fin décembre 2025 (Tableau 1.1 et Tableau 1.2).

À l'actif, cette croissance s'explique principalement par la progression des encours de crédits qui représentent 61 % des actifs bancaires (+2,1 % à 5 430 Md€), en particulier vis-à-vis des autres entreprises financières (+9,5 % à 660 Md€) et des sociétés non financières (SNF, +2,9 % à 1 887 Md€). L'encours de crédits aux ménages croît très légèrement (+0,5 % à 2 009 Md€). Les secteurs contribuant significativement à la croissance des encours aux SNF sont : les activités immobilières (+3,6 % et 24,4 % des prêts SNF), les activités liées à la technologie et à la communication (+15,4 % et 4 %), et les activités professionnelles, scientifiques et techniques (+6,8 % et 6,2 %).

La détention de titres de dettes par les banques françaises (11,6 % des actifs) poursuit également sa progression (+11,5 %) pour atteindre 1 040 Md€. Cette évolution concerne principalement les titres d'administrations publiques (APU, +14,9 %), ce qui confirme les arbitrages réalisés entre les réserves de trésorerie « cash » (en baisse de 7,7 % dans un contexte de resserrement monétaire) et ces titres très liquides.

L'encours des titres de capitaux propres détenus (4,5 % des actifs) croît de +22,6 %, atteignant 404 Md€. Le portefeuille est majoritairement composé d'actions SNF (70 %) détenues à des fins de couverture ou d'animation des marchés.

Les « autres actifs » connaissent quant à eux une baisse significative (-4,5 % à 601 Md€), principalement en raison d'effets de périmètre (cessions d'activités).

Au passif, cette croissance du bilan correspond à une hausse des dépôts, en augmentation notable (+3,9 %) pour atteindre 5 622 Md€ (63 % du passif), en particulier ceux des autres entreprises financières (+10,7 %) et des sociétés non financières (+2,3 %). La hausse des dépôts des ménages est moins marquée (+0,5 %) dans un contexte de forte hausse de la collecte sur les produits d'assurance-vie présentant des rendements plus attractifs. Le ratio crédit/dépôts des SNF et des ménages demeure stable par rapport à 2024 et s'établit à 103 %.

À l'inverse, les encours de titres de dettes émis (17,6 % du passif) stagnent (-0,6 % à 1 568 Md€), notamment en raison de la fin du remplacement des TLTRO⁷.

Les capitaux propres (6,3 % du passif) sont renforcés (+2,1 % par rapport à 2024, à 561 Md€), par la mise en réserve des résultats réalisés en 2024 et en 2025⁸.

Cette progression du bilan est conforme à ce que les banques avaient anticipé dans leurs plans de financement transmis début 2025, modulo une distribution de crédit un peu moins vigoureuse que prévue initialement (notamment auprès des SNF), contrebalancée par une croissance plus importante du portefeuille de titres.

Pour 2026, les banques prévoient une poursuite de la croissance de leur bilan⁹ (plus de 3 %), basée sur une progression de l'encours de crédit aux SNF (> 4 %) et des ménages (> 3 %), ainsi que du portefeuille de titres de dettes. À cette progression de l'actif correspondrait une augmentation des dépôts.

⁶ Le bilan prudentiel consolidé est légèrement différent du bilan comptable consolidé, notamment dans les modalités de prise en compte des participations des filiales d'assurance. Il sert de référence à l'ensemble des calculs de métriques réglementaires bancaires en solvabilité, en levier et en liquidité.

⁷ Targeted longer-term refinancing operations ou opérations ciblées de refinancement à plus long terme, octroyées par la BCE à des conditions avantageuses afin de leur permettre d'octroyer des prêts durant la période du Covid-19. Elles ont été remboursées par les banques entre 2022 et 2024.

⁸ Les résultats intermédiaires sont intégrés par anticipation pour certains groupes bancaires avant les Assemblées Générales.

⁹ Ces prédictions doivent néanmoins être prises avec précaution, puisque finalisées au moment du début du conflit au Moyen-Orient.

Tableau 1.1. Décomposition du bilan prudentiel des six principaux groupes bancaires français

Bilan prudentiel Top 6 FR (Mds€)	31/12/2024	31/12/2025	Structure 31/12/2025	Var° déc 2025/déc 2024	Contrib° à la var° déc 2025/déc 2024
TOTAL ACTIF	8 801,5	8 929,7	100,0%	+1,5%	+1,5%
Trésorerie, comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	896,4	827,7	9,3%	-7,7%	-0,8%
Comptes à vue auprès de banques centrales	800,7	739,8	8,3%	-7,6%	-0,7%
Dérivés détenus à des fins de transaction (actif)	626,2	565,7	6,3%	-9,7%	-0,7%
Titres de capitaux propres	329,6	403,9	4,5%	+22,6%	+0,8%
Titres de capitaux propres d'établissements de crédit	29,8	47,4	0,5%	+59,0%	+0,2%
Titres de capitaux propres des autres entreprises financières	61,2	70,9	0,8%	+15,9%	+0,1%
Titres de capitaux propres des SNF	236,5	283,2	3,2%	+19,8%	+0,5%
Titres de dette détenus	932,9	1 039,9	11,6%	+11,5%	+1,2%
Titres de dette des banques centrales	21,5	20,7	0,2%	-3,5%	-0,0%
Titres de dette des administrations publiques	615,8	707,3	7,9%	+14,9%	+1,0%
Titres de dette des établissements de crédit	122,7	134,8	1,5%	+9,9%	+0,1%
Titres de dette des autres entreprises financières	109,5	107,6	1,2%	-1,8%	-0,0%
Titres de dette des SNF	63,5	69,5	0,8%	+9,5%	+0,1%
Prêts et avances	5 316,9	5 430,4	60,8%	+2,1%	+1,3%
Prêts et avances aux banques centrales	55,9	50,3	0,6%	-10,0%	-0,1%
Prêts et avances aux administrations publiques	374,5	381,5	4,3%	+1,9%	+0,1%
Prêts et avances aux établissements de crédit	450,7	443,1	5,0%	-1,7%	-0,1%
Prêts et avances aux autres entreprises financières	602,5	659,9	7,4%	+9,5%	+0,7%
Prêts et avances aux SNF	1 833,5	1 886,7	21,1%	+2,9%	+0,6%
Prêts et avances aux ménages	1 999,8	2 009,0	22,5%	+0,5%	+0,1%
Dérivés - comptabilité de couverture actif	69,7	60,9	0,7%	-12,5%	-0,1%
Autres actifs	629,8	601,3	6,7%	-4,5%	-0,3%
TOTAL PASSIF	8 801,5	8 929,7	100,0%	+1,5%	+1,5%
Dérivés détenus à des fins de transaction (passif)	586,3	522,7	5,9%	-10,8%	-0,7%
Titres de dette émis	1 576,9	1 568,0	17,6%	-0,6%	-0,1%
Dépôts	5 410,3	5 622,0	63,0%	+3,9%	+2,4%
Dépôts des banques centrales	95,7	122,6	1,4%	+28,2%	+0,3%
Dépôts des administrations publiques	170,2	200,8	2,2%	+18,0%	+0,3%
Dépôts des établissements de crédit	473,9	483,9	5,4%	+2,1%	+0,1%
Dépôts des autres entreprises financières	938,3	1 038,3	11,6%	+10,7%	+1,1%
Dépôts des SNF	1 498,9	1 532,9	17,2%	+2,3%	+0,4%
Dépôts des ménages	2 233,3	2 243,5	25,1%	+0,5%	+0,1%
Dérivés - comptabilité de couverture passif	105,5	84,8	0,9%	-19,6%	-0,2%
Capitaux propres	549,4	561,2	6,3%	+2,1%	+0,1%
Autres passifs	573,1	571,1	6,4%	-0,3%	-0,0%

Source : États FINREP et calculs ACPR, données en milliards d'euros

Notes : Contribution à la variation : variation du poste concerné en montant rapporté au total de bilan 2024

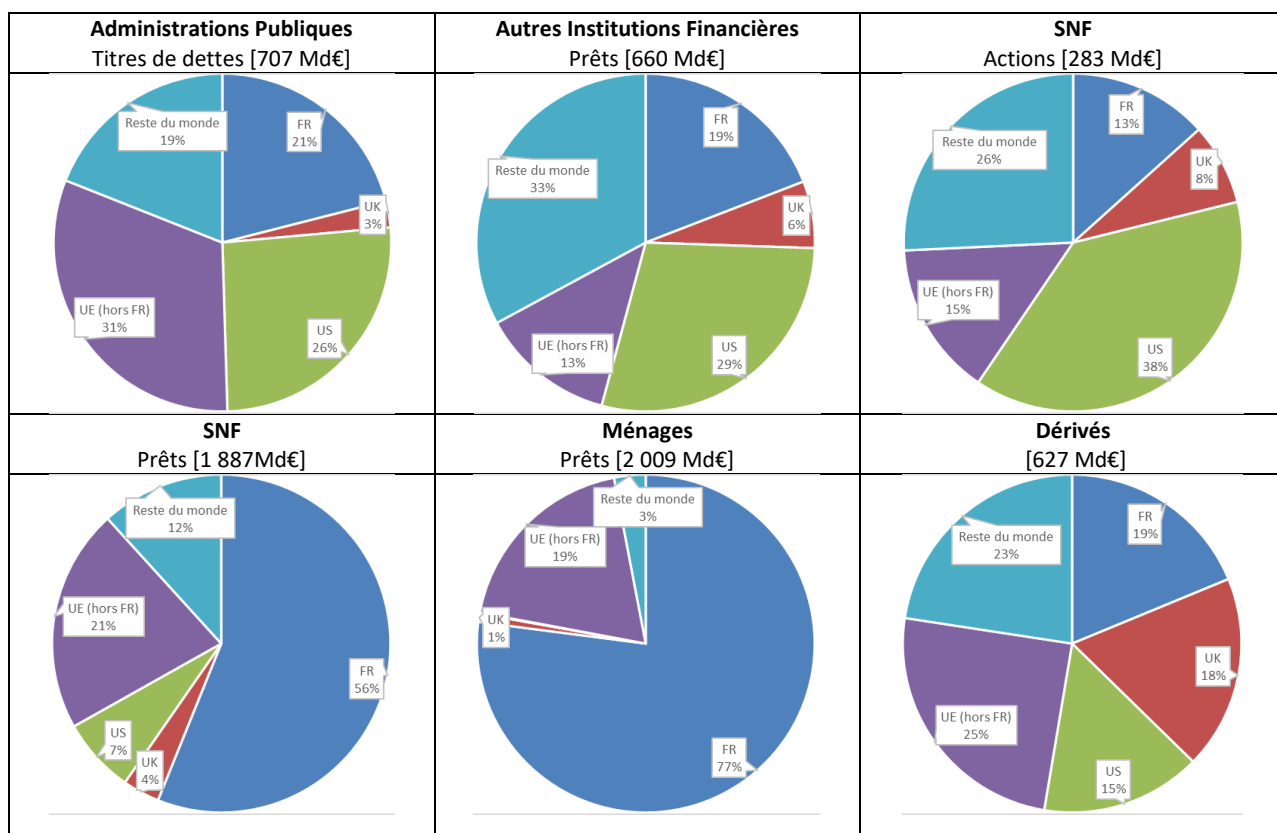
Tableau 1.2. Décomposition du bilan par typologie de contreparties

BILAN - ACTIF					BILAN - PASSIF					
En Md€		31/12/2024	31/12/2025	Variat*		En Md€		31/12/2024	31/12/2025	Variat*
Trésorerie, Cptes à vue BC, Autres dépôts à vue		896	828	896	828					
dt Cptes à vue auprès des BC				801	740			1577	1568	-0,6%
Banques Centrales	Titres de Cap. Propres									
	Titres de Dettes	77	71	21	21			96	123	28,2%
	Prêts			56	50					
Admin. Pub.	Titres de Cap. Propres									
	Titres de Dettes	990	1 089	616	707			170	201	18,0%
	Prêts			374	381					
Etab. Crédit	Titres de Cap. Propres									
	Titres de Dettes	603	625	123	136			474	484	2,1%
	Prêts			451	443					
Autres Inst. Fin.	Titres de Cap. Propres									
	Titres de Dettes	773	838	110	108			938	1 038	10,7%
	Prêts			603	660					
SNF	Titres de Cap. Propres									
	Titres de Dettes	2 133	2 239	63	69			1 499	1 533	2,3%
	Prêts			1 833	1 887					
Ménages	Titres de Cap. Propres									
	Titres de Dettes	2 000	2 009					2 233	2 243	0,5%
	Prêts			2 000	2 009					
Dérivés	de négociation									
	de couverture	696	627	626	566	692	586	607	523	-12,2%
				70	61			105	85	
Capitaux Propres								549	561	2,1%
Autres Passifs								573	571	-0,3%
Total Bilan		8 801	8 930					8 801	8 930	1,5%

Source : États FINREP et calculs ACPR, données en milliards d'euros

Notes : Contribution à la variation : variation du poste concerné en montant rapporté au total de bilan 2024

Graphique 1.1. Ventilation d'éléments choisis de l'actif des banques françaises, par pays de résidence des contreparties



Source : États FINREP et calculs ACPR

Encadré 1.1. La progression des détentions de titres de dettes souveraines concerne tous les émetteurs

En 2025, l'exposition des banques françaises vis-à-vis des Administrations publiques (APU) a de nouveau progressé (+11,9 %), pour s'établir à 927 Md€, soit 10,4 % du total bilan (Tableau 1.3). Cette évolution est principalement portée par la dynamique de l'encours des titres de dettes, en hausse de +15 % sur l'année (707 Md€), et s'inscrit dans un mouvement haussier de détention de dettes souveraines (toutes zones géographiques confondues) en lien avec le contexte de resserrement monétaire et de réduction du bilan des banques centrales (*quantitative tightening*).

Le portefeuille de titres de dettes d'APU états-uniennes est celui dont l'encours a le plus progressé (+20,5 %), suivi par les titres de dette d'APU de pays de l'UE hors France (+17,5 %) et les titres de dette d'APU françaises (+11,6 %). Ces trois segments représentent chacun un quart, voire plus, du portefeuille total de titres de dettes d'APU. Les titres de dette d'APU de pays de l'UE (hors France) sont majoritairement concentrés sur les APU italiennes (51,6 Md€), belges (38,8 Md€), allemandes (32 Md€) et espagnoles (25,9 Md€).

Malgré cette dynamique, la détention par les banques françaises de titres de dette domestique (APU françaises) demeure limitée et inférieure à celles de la plupart des principales banques de la zone euro : elle représente 2,1 % du bilan et 41,5 % des fonds propres CET1 des banques françaises contre 3,3 % du bilan et 61,6 % des fonds propres CET1 pour les principales banques de la zone euro (Graphique 1.2). Il en est de même pour la détention de titres de dette d'APU de la zone euro (Graphique 1.3). Par ailleurs, plus d'un tiers de ces titres sont comptabilisés au coût amorti, ce qui limite ainsi la sensibilité du compte de résultat aux variations de prix en période de forte volatilité. Ainsi, même une hausse significative du spread OAT-Bund (~200 pb) se répercutant sur le portefeuille de titres comptabilisés à la juste valeur ne remettrait pas en cause le respect des exigences de capital.

Tableau 1.3. Évolution des expositions des six principales banques françaises aux Administrations Publiques (APU) par zone géographique – T4-2025

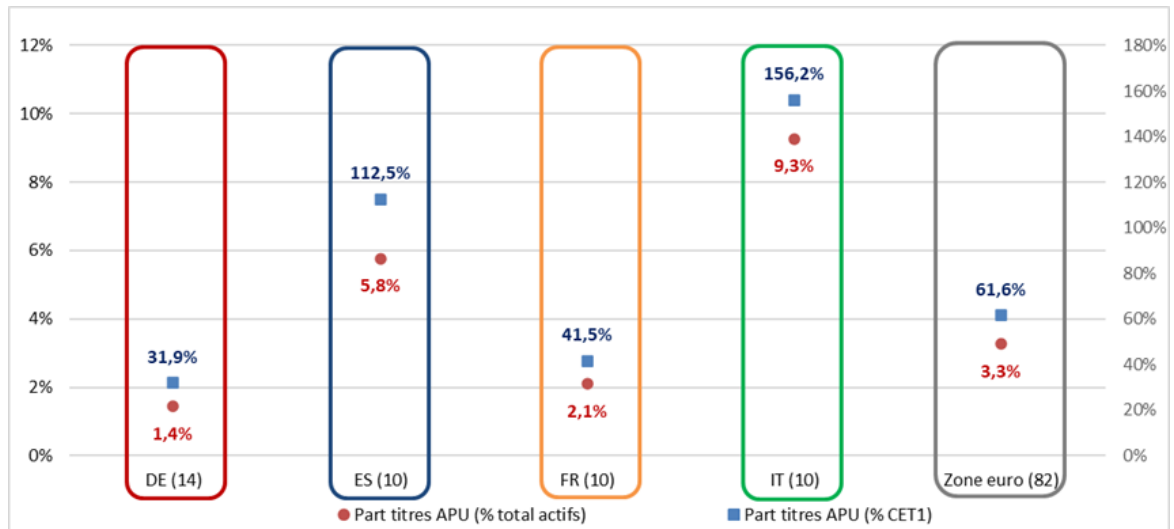
en Md€	T4-2025			% var 25T4/24T4		
	Total	dont prêts	dont titres	Total	dont prêts	dont titres
FR	329.4	152.9	176.5	+6.4%	+1.0%	+11.6%
US	187.1	6.2	180.9	+22.4%	+127.6%	+20.5%
Pays de l'UE (hors FR)	219.3	16.4	202.9	+17.5%	+18.0%	+17.5%
Reste du Monde	190.9	43.8	147.0	+6.4%	-1.6%	+9.1%
Total	926.7	219.3	707.3	+11.9%	+3.2%	+14.9%

Source : états FINREP, calculs ACPR

Notes : Les données des prêts aux APU domiciliées en France ont été retraitées afin de prendre en compte la centralisation de l'épargne réglementée.

Les données sont plus restrictives que celles de l'ABE qui se base sur une vision plus large des seules détentions au bilan, en intégrant notamment les expositions indirectes ou contraintes par la réglementation (dont les effets de la centralisation de l'épargne réglementée).

Graphique 1.2 Part des titres de dette des APU domestiques en % du total des actifs et en % du total CET1 – T4-2025

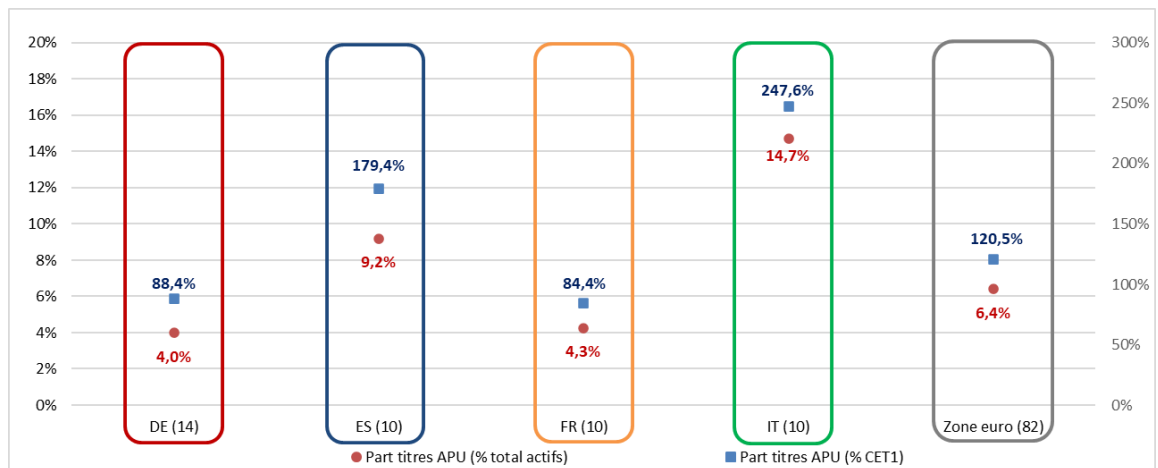


Source : états FINREP, calculs ACPR

Notes : Le nombre entre parenthèses correspond au nombre d'établissements de crédit de chaque échantillon.

Les données sont plus restrictives que celles de l'ABE qui se base sur une vision plus large des seules détentions au bilan, en intégrant notamment les expositions indirectes ou contraintes par la réglementation (dont les effets de la centralisation de l'épargne réglementée).

Graphique 1.3 Part des titres de dette des APU de la zone euro en % du total des actifs et en % du total CET1 – T4-2025



Source : états FINREP, calculs ACPR

Notes : Le nombre entre parenthèses correspond au nombre d'établissements de crédit de chaque échantillon.

Les données sont plus restrictives que celles de l'ABE qui se base sur une vision plus large des seules détentions au bilan, en intégrant notamment les expositions indirectes ou contraintes par la réglementation (dont les effets de la centralisation de l'épargne réglementée).

2. 1 La rentabilité des banques françaises s’améliore avec des revenus élevés sur l’ensemble des activités et une marge nette d’intérêt en hausse...

Après une croissance de +8 % en 2024, le produit net bancaire (PNB) des six principaux groupes bancaires français progresse encore de +5,6 % pour atteindre 167,5 Md€ (Tableau 2.1.1 et Graphique 2.1.1.). Le ratio PNB / bilan moyen atteint son plus haut niveau sur la période récente (1,9 %). Le PNB est majoritairement généré en France (52 %) et au sein de l’UE (25 %), puis en Amériques (~10 %).

Cette évolution positive provient notamment de la hausse de près de 7 % de la marge nette d’intérêt (MNI), qui atteint 67,9 Md€ (soit 41 % du PNB), proche du record de 2022. L’effet « taux », provenant de la diminution du coût du financement (la baisse des taux limitant la rémunération des dépôts alors que, dans l’ensemble, les intérêts perçus sur les crédits sont restés stables) est le facteur déterminant de cette progression. L’effet volume est plus modéré (Graphique 2.1.1.). Décomposée par type de contreparties, la MNI provient principalement des opérations avec les SNF et les ménages (Graphique 2.1.2.).

Les commissions continuent de croître et atteignent un plus haut niveau à 58,9 Md€ (+2%). La hausse est particulièrement significative sur les activités de gestion d’actifs (+12,3 % à 13,2 Md€) et les ressources distribuées non gérées¹⁰ (+3,3 %, à 15,2 Md€), qui ont bénéficié d’une forte collecte d’assurance-vie (à mettre au regard du moindre dynamisme des dépôts et autres produits d’épargne bancaire, Graphique 2.1.3.).

Enfin, les revenus des activités de marché ont également enregistré une augmentation (+5,8 % à 26,4 Md€), portés par la forte volatilité des marchés au premier semestre, en lien avec les nombreuses annonces de l’Administration Trump sur les droits de douane.

La part des commissions comme celle des activités de marché dans le PNB des banques françaises est supérieure à celle de leurs homologues zone euro, ce qui illustre la large diversification des modèles d’affaires (cf. section comparaisons internationales).

Les plans de maîtrise des coûts se sont traduits par une croissance modérée des charges d’exploitation (+2,8 % à 111 Md€), plus faible que celle du PNB. Le coefficient d’exploitation s’améliore de 1,8 pp à 66,2 %. Les charges de personnel (59 % des charges d’exploitation) ont augmenté de +3,8 %, en raison des revalorisations salariales. Les dépenses informatiques enregistrent une progression significative (+5,2 % à 11,3 Md€).

Le coût du risque enregistre une hausse en valeur (+5,6 %, à 12,8 Md€), mais demeure stable rapporté aux encours clientèles (29 pb, +1 pb par rapport à 2024). Les segments les plus impactés sont ceux des petites et moyennes entreprises (PME), en lien avec la croissance des défaillances d’entreprises en France (68 524 en 2025, +4,3 % sur un an) et des crédits à la consommation (ménages), alors que le nombre de dossiers de surendettement a cru en 2025 (+9,8%). Les provisions concernent principalement les dossiers en défaut.

Le résultat net cumulé des six principaux groupes bancaires français progresse pour atteindre 39,8 Md€ (+10,2 %), après la surtaxe exceptionnelle de l’impôt sur les sociétés prévue dans la loi de finances 2025 (prolongée pour l’exercice 2026). La rentabilité s’améliore, notamment l’indicateur de rentabilité des capitaux propres (*return on equity - RoE*) qui augmente de 44 pb à 7,17 % mais reste plutôt inférieure à celle de leurs.

Les projections 2026 réalisées avant le début du conflit au Moyen-Orient des groupes bancaires français prolongent les tendances observées en 2025. Le PNB progresserait (~+3 %), soutenu par la croissance de la MNI et des commissions, alors que les activités de marché seraient moins porteuses, en raison d’un effet de base lié aux performances de l’année 2025. Les charges d’exploitation seraient maîtrisées (~+2 %). Le coût du risque augmenterait encore en valeur (~+5 %) mais ne se dégraderait que marginalement rapporté aux encours (~+1 pb). Le résultat net s’accroîtrait de près de 8 % et les indicateurs de rentabilité continueraient leur amélioration. Ces prévisions sont en ligne avec les résultats du premier trimestre 2026.

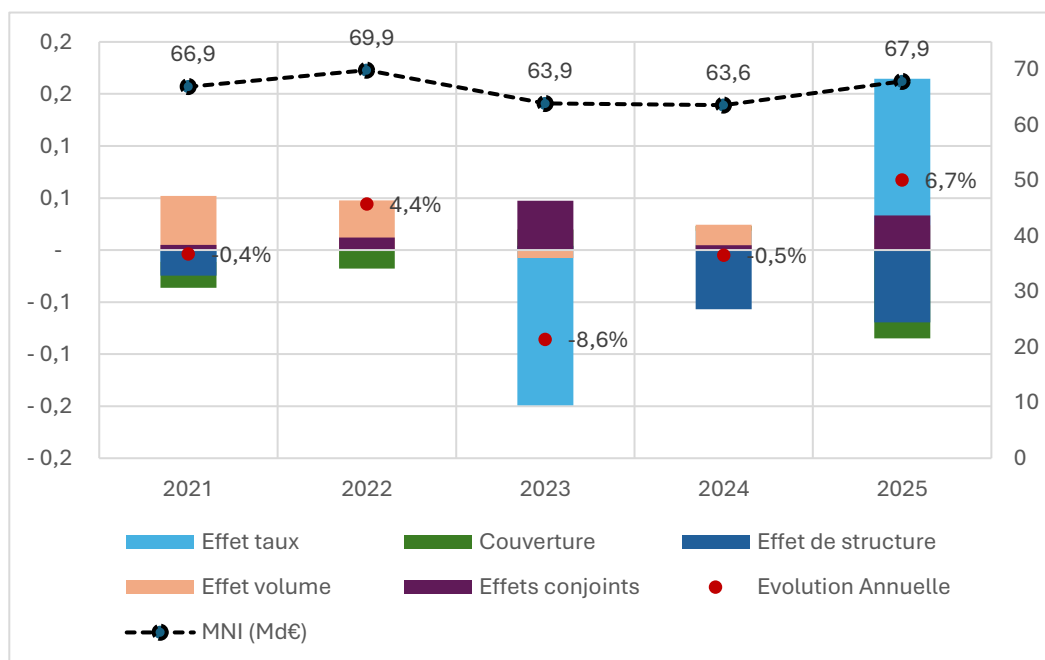
¹⁰ Ces produits recouvrent notamment les commissions de collecte d’assurance vie.

Tableau 2.1.1 Des revenus et des résultats en forte progression pour les 6 grands groupes bancaires français

Compte de résultat Top 6 FR (périmètre prudentiel, Md€)	2021	2022	2023	2024	2025	Var° 2025/2024
PNB	146,8	151,9	146,9	158,7	167,5	+5,6%
MNI	66,9	69,9	63,9	63,6	67,9	+6,7%
Commissions	53,9	54,6	54,7	57,7	58,9	+2,0%
Revenus des activités de marché	19,4	22,3	22,5	25,0	26,4	+5,8%
Autres revenus nets d'exploit° bancaire	6,5	5,1	5,8	12,3	14,3	+15,9%
Charges d'exploitation	99,6	105,1	105,5	108,0	111,0	+2,8%
Coefficient d'exploitation	67,8%	69,2%	71,8%	68,1%	66,2%	-1,8 pts
Résultat brut d'exploitation	47,2	46,7	41,4	50,7	56,5	+11,6%
Coût du risque (volume)	8,7	10,8	10,0	12,1	12,8	+5,6%
Part coût du risque SNF	41,6%	50,2%	36,6%	46,0%	51,1%	+5,0 pts
Part coût du risque ménages	65,8%	51,8%	47,3%	42,1%	50,7%	+8,6 pts
Coût du risque (pb)	22	25	23	27	29	+1,2 bps
Résultat d'exploitation courante	38,5	36,0	31,4	38,6	43,8	+13,5%
Résultat courant avant impôts	44,6	40,4	38,3	45,6	50,4	+10,6%
Résultat net	35,4	31,7	32,3	36,1	39,8	+10,2%
RoA	+0,43%	+0,37%	+0,38%	+0,42%	+0,45%	+3 bps
RoE	+7,38%	+6,42%	+6,23%	+6,73%	+7,17%	+44 bps
PNB / bilan moyen	+1,80%	+1,77%	+1,72%	+1,83%	+1,88%	+6 bps

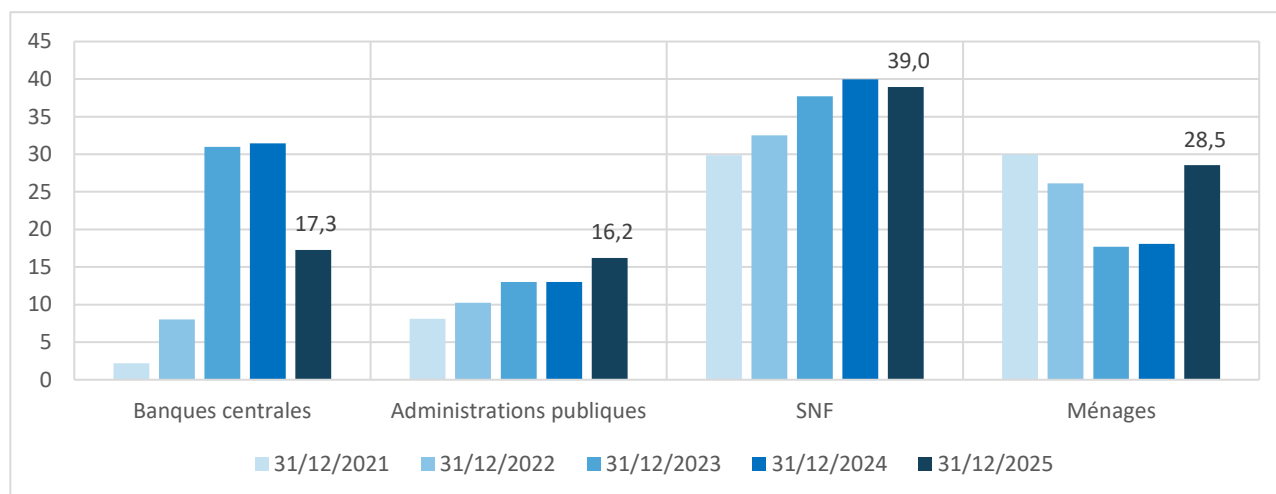
Source : États FINREP et calculs ACPR, données de volume en Md€, variation en pourcentage, en points de pourcentage ou en points de base
 N.B. D'autres types de contreparties impactent le coût du risque (provisions additionnelles ou reprises de provisions) ce qui explique que la somme des pourcentages n'est pas égale à 100%.

Graphique 2.1.1. En 2025, la progression annuelle de la MNI provient de l'effet « taux »



Source : États FINREP et calculs ACPR, données de volume en Md€, variations en pourcentage

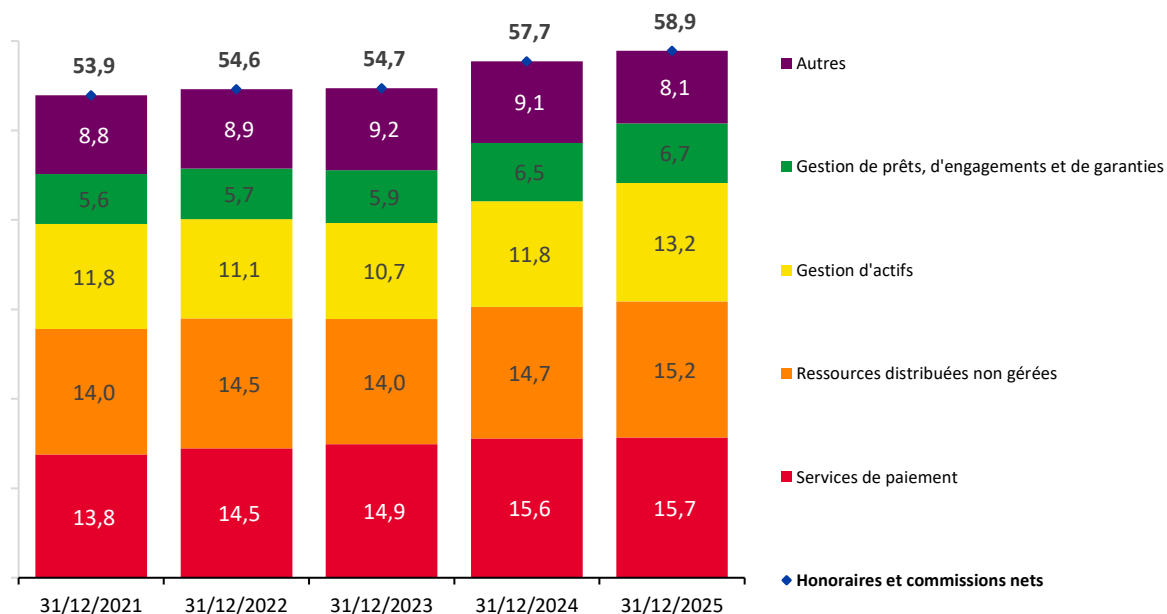
Graphique 2.1.2. Contribution à la MNI des principales contreparties (Md€)



Source : États FINREP et calculs ACPR, données en Md€

Notes : La MNI générée par les banques centrales est liée d'une part aux dépôts placés par les établissements bancaires et, d'autre part, aux financements obtenus ainsi qu'aux dépôts placés par ces dernières. Le graphique ci-dessous indique les principales contributions à la MNI mais n'est pas exhaustif et n'inclut pas les contributions négatives.

Graphique 2.1.3. La gestion d'actifs et la distribution d'assurance-vie continuent à tirer les commissions



Source : États FINREP et calculs ACPR, données en Md€

Encadré 2.1.1. Les conglomérats français offrent une large gamme de services financiers à l'ensemble des agents économiques contribuant ainsi à la diversification des revenus des groupes

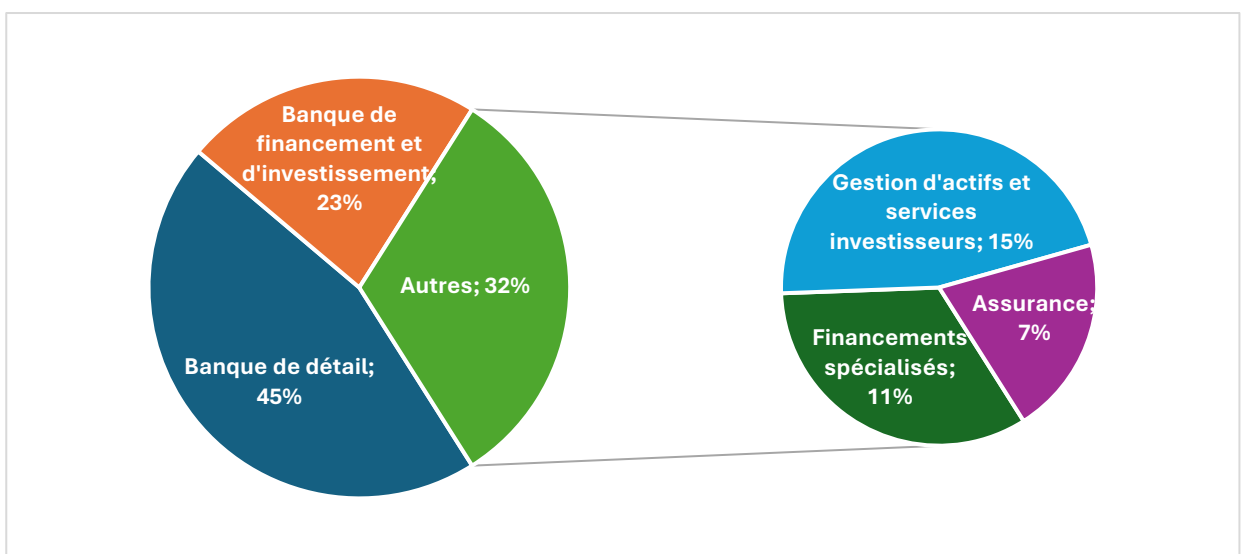
Dans une logique de diversification des revenus et de recherche de synergies entre les métiers, les groupes bancaires français ont développé de nombreuses activités connexes : les activités d'assurance, de gestion d'actifs et de financements spécialisés telles que le leasing d'équipements.

Activités d'assurance. Les groupes détiennent des filiales d'assurance qui leur permettent de proposer des services d'assurances de dommages (responsabilité civile, IARD – Incendie, accidents et risques divers, assurance perte d'exploitation...), de personnes (assurance décès, prévoyance...) et d'épargne (assurance-vie, plan épargne retraite...). Leurs activités significatives dans le secteur bancaire et dans le secteur de l'assurance confèrent aux groupes le statut de conglomérats financiers à tête bancaire. Sur la base de la communication financière, **les revenus des activités d'assurance ont progressé de 5,2 % sur un an à 12 Md€, grâce à une collecte très dynamique en assurance-vie. Le PNB dégagé par les activités d'assurance représente 7 % du PNB des groupes, une proportion stable par rapport aux années précédentes.**

Activités de gestion d'actifs. La plupart des grands groupes bancaires français proposent à leurs clients des services de gestion d'actifs, généralement via des filiales de sociétés de gestion spécialisées. Ces services structurent différents types de fonds (OPCVM - organismes de placement collectif en valeurs mobilières, autres fonds d'investissement...) distribués aux agents économiques (ménages, entreprises, investisseurs institutionnels) et proposent également de la gestion sous mandat. **Les revenus de la gestion d'actifs et services aux investisseurs s'élèvent à 27,3 Md€ et représentent 15 % du PNB des groupes.**

Activités de financements spécialisés. Au sein de cette dénomination sont intégrées toutes les activités de *leasing* (notamment automobile, mais aussi de matériel) qui ont connu une croissance marquée ces dernières années. En effet, la location d'équipements via la location longue durée (LDD) et la location avec option d'achat (LOA) se sont largement imposées, au détriment du financement d'équipements neufs, en raison notamment de la hausse des prix à l'achat. Le risque majeur de ces activités de *leasing* est celui relatif à la valeur résiduelle de l'équipement : en cas de valeur de revente réelle inférieure à la valeur estimée, cela engendre des pertes. **Depuis 2020, les revenus liés aux activités de financement spécialisés ont connu une croissance significative (+33 %) à 19,7 Md€ du PNB en 2025, soit 11 % du PNB total.**

Graphique 2.1.4. Ventilation du PNB 2025 des 6 groupes bancaires par activité



Source : Communication financière des 6 principaux groupes bancaires français, calculs ACPR.

2. 2 ...mais elle reste plus faible que celle de leurs homologues étrangers en dépit d'un coût du risque inférieur

Depuis 2021, le bilan des banques US a augmenté significativement de +12,2 %, avec une accélération ces deux dernières années. Sur la même période, la croissance du bilan des banques françaises et du Royaume-Uni a été assez similaire (> 9 %), et celle des banques de la zone euro légèrement plus faible (+7,3 %).

En parallèle, les banques du Royaume-Uni et de la zone euro ont enregistré une croissance très significative de leur Produit Net Bancaire (PNB), de plus de 30 % sur ces 5 dernières années. À l'inverse, les banques françaises n'ont vu leur PNB progresser que de 14 % en 5 ans. Ce différentiel s'explique à la fois par un effet de structure de bilan (actifs très majoritairement à taux fixe comparativement à leurs concurrentes) et par un effet conjoncturel lié au remplacement d'un volume important de TLTROs aux prix de marché. Ainsi, les banques françaises n'ont pas profité immédiatement de la période de remontée des taux (2022-2024) qui a pesé sur leurs coûts de financement. *A contrario*, elles enregistrent une croissance significative sur les deux dernières années (+14 %) (Graphique 2.2.1).

Ces dynamiques différenciées de bilan et de PNB expliquent les évolutions contrastées du ratio PNB/bilan moyen de chaque échantillon. Les écarts de niveau (1,9 % pour les banques françaises ; 3,5 % pour les banques US) s'expliquent par les structures différentes des systèmes bancaires des deux côtés de l'Atlantique. Les banques US conservent moins à leurs bilans des actifs longs, à travers la titrisation des crédits immobiliers notamment, ce qui n'est pas le cas des banques françaises (Graphique 2.2.3).

La décomposition du PNB de ces quatre échantillons illustre une certaine similarité des modèles d'affaires entre banques françaises et américaines, qui présentent un niveau de diversification élevé. En effet, le poids de la MNI est inférieur à 50 %, alors que la part des commissions est importante (>35 %) et celle des revenus des activités de marché s'élève à 15 %. En comparaison, pour les banques de la zone euro, la MNI est le principal facteur contributeur au PNB (65 %) (Graphique 2.2.2).

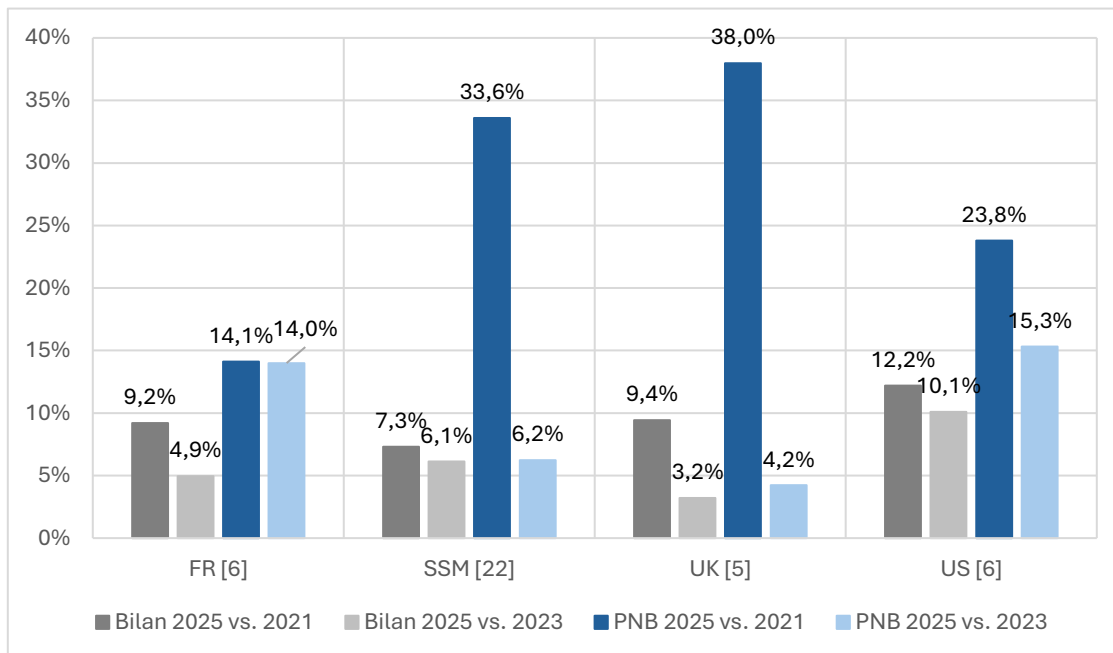
L'écart de coefficient d'exploitation entre les banques françaises et les autres banques reste significatif et s'explique plutôt par l'évolution du PNB tandis que les charges ont augmenté dans des proportions similaires (Graphique 2.2.4). Ainsi, le ratio charges d'exploitation/bilan moyen (correspondant à un « coût d'administration » du bilan) fait apparaître une plus grande proximité entre banques européennes, y compris avec les banques françaises (Graphique 2.2.5).

Le coût du risque des différents systèmes bancaires rapporté au bilan moyen illustre la stabilité de cette composante pour les banques françaises, à la fois mieux positionnées que les banques de la zone euro et moins soumises aux fluctuations du cycle économique que les banques anglo-saxonnes (Graphique 2.2.6).

La progression des ratios de rentabilité des banques françaises en 2025 (*Return on Assets et Return on Equity*) s'inscrit dans une tendance comparable à celle observée parmi les autres banques de la zone euro (respectivement +4 pb et +44 pb en 2025, à 0,82 % et 12,3 %). Le différentiel de rentabilité observé depuis 2022 ne se réduit donc pas. Sur ces deux indicateurs (RoA et RoE), les banques françaises font aussi moins bien que leurs concurrentes anglo-saxonnes (Graphique 2.2.7 et Graphique 2.2.8).

Graphique 2.2.1: Évolution croisée du bilan et du PNB des groupes de banques comparables entre 2021 et 2025

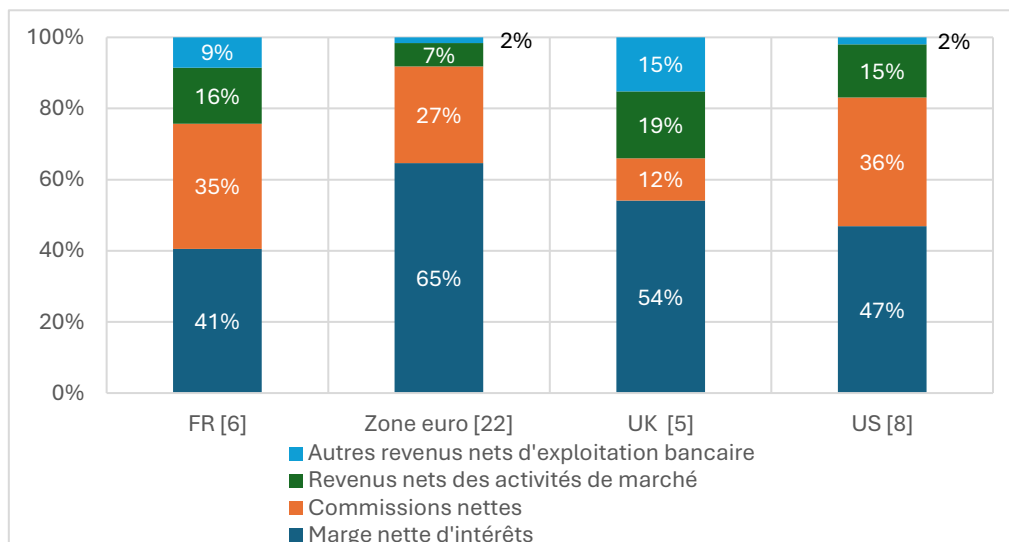
x : périmètre / y : progression du total bilan et du PNB en % selon deux intervalles temporels (2021 vs. 2025 et 2024 vs. 2025)



Source : FINREP pour les banques françaises et SSM, communication financière pour les banques britanniques et américaines, calculs ACPR

Graphique 2.2.2 : Décomposition du Produit Net Bancaire 2025

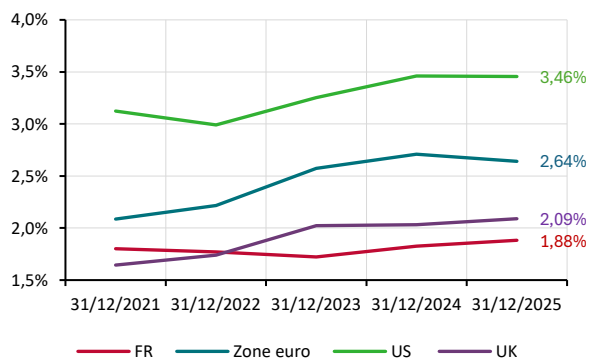
x : périmètre / y : part dans le PNB en %



Source : états FINREP pour les banques françaises et SSM, communication financière pour les banques britanniques et américaines, calculs ACPR

Graphique 2.2.3 : Ratio PNB / Bilan moyen

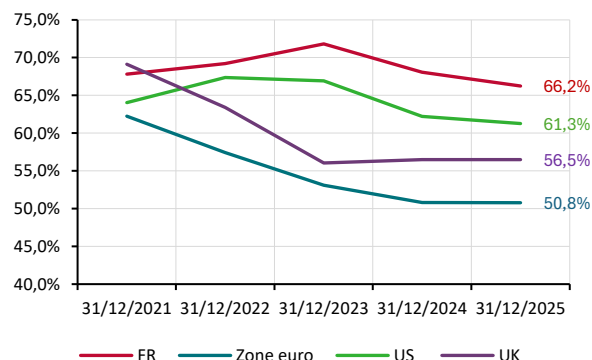
x : année / y: ratio PNB / Bilan moyen, en %



Source : états FINREP pour les banques françaises et SSM, communication financière pour les banques britanniques et américaines, calculs ACPR

Graphique 2.2.4 : Coefficient d'exploitation

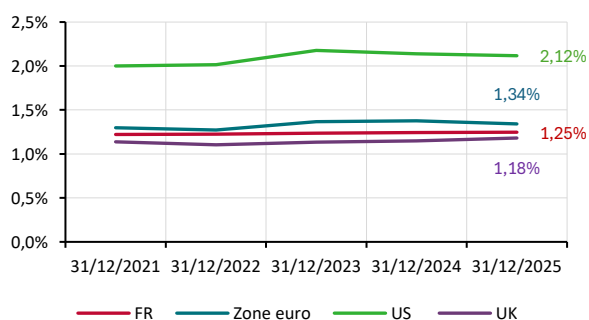
x : année / y: coefficient d'exploitation, en %



Source : états FINREP pour les banques françaises et SSM, communication financière pour les banques britanniques et américaines, calculs ACPR

Graphique 2.2.5 : Ratio Charges d'exploitation / Bilan moyen

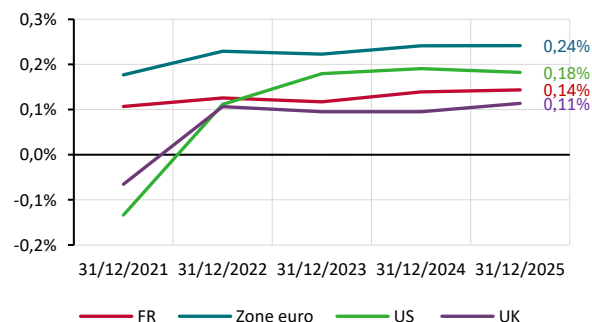
x : année / y: RoA en %



Source : états FINREP pour les banques françaises et SSM, communication financière pour les banques britanniques et américaines, calculs ACPR

Graphique 2.2.6 : Ratio Coût du risque / Bilan moyen

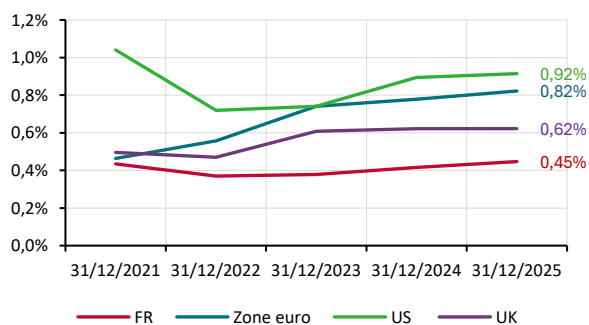
x : année / y: RoE en %



Source : états FINREP pour les banques françaises et SSM, communication financière pour les banques britanniques et américaines, calculs ACPR

Graphique 2.2.7 : Évolution du RoA

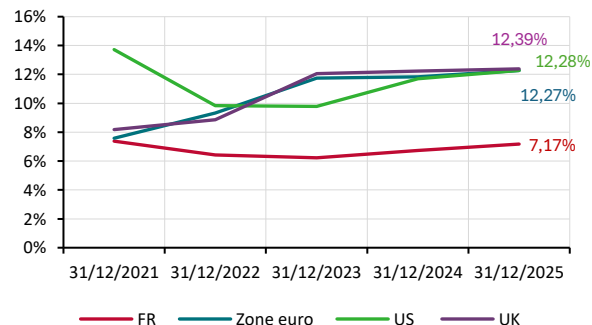
x : année / y: ratio PNB/Bilan en %



Source : états FINREP pour les banques françaises et SSM, communication financière pour les banques britanniques et américaines, calculs ACPR

Graphique 2.2.8 : Évolution du RoE

x : année / y: coefficient d'exploitation en %



Source : états FINREP pour les banques françaises et SSM, communication financière pour les banques britanniques et américaines, calculs ACPR

Encadré 2.2.1. Méthodologie et périmètre des comparaisons internationales

La présente analyse couvre l'ensemble des opérations des six principaux groupes bancaires français, y compris celles de leurs filiales implantées à l'étranger, dès lors que celles-ci sont incluses dans leur périmètre de consolidation prudentiel (données provenant des remises réglementaires).

À des fins de comparaison à l'échelle de la zone euro, les remises réglementaires d'un échantillon (« zone euro ») de 22 banques supervisées par le Mécanisme de supervision unique (*Single Supervisory Mechanism, SSM*) sont également exploitées, sur le périmètre prudentiel.

À des fins de comparaison hors zone euro, la situation des six groupes français est comparée à celle d'un échantillon de banques anglo-saxonnes (États-Unis et Royaume-Uni), à partir des données publiques communiquées par les établissements à destination du marché, sur périmètre comptable consolidé. Dans le cas des banques domiciliées aux États-Unis, les produits dérivés, dont la réglementation comptable nationale autorise la prise en compte de la valeur nette après compensation, ont été réintégrés dans le total de bilan afin d'obtenir une base comparable avec leurs pairs publiant en norme IFRS.

Données réglementaires	
FR	BNP Paribas Groupe Crédit Agricole Groupe BPCE Société Générale Groupe Crédit Mutuel La Banque Postale
AT	Erste Group Bank AG Raiffeisen Bank International AG
BE	Belfius Banque SA KBC Group NV
DE	Bayerische Landesbank COMMERZBANK Aktiengesellschaft Deutsche Bank AG DZ BANK AG Landesbank Baden-Württemberg Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale
ES	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, SA Banco de Sabadell, SA Banco Santander, SA CaixaBank, SA
FI	Nordea Bank Abp
IT	Banco BPM SpA ICCREA Banca SpA Intesa Sanpaolo SpA UniCredit SpA
NL	ABN AMRO Bank NV Coöperatieve Rabobank UA ING Groep NV

Données de communication financière	
US (USD)	Bank of America Merrill Lynch Bank of New York Mellon Citigroup Goldman Sachs JP Morgan Chase Morgan Stanley State Street Wells Fargo
UK (GBP)	Barclays Lloyds Banking Group Natwest (Royal Bank of Scotland) HSBC (USD) Standard Chartered

3. Le risque de crédit progresse légèrement, en lien avec la dégradation des perspectives économiques

Dans la lignée des évolutions observées dans les bilans bancaires¹¹ (cf. partie 1.), la croissance de l'encours de prêts (sur le seul périmètre du portefeuille bancaire) est modérée (+1,4 % en un an) avec un montant total de 4 796 Md€ (Graphique 3.1). Les portefeuilles des prêts aux entreprises financières non bancaires (NBF) et aux PME affichent des évolutions plus marquées, respectivement +5 % et +2,9 %.

En 2025, l'environnement macro-financier très incertain, marqué par la montée du protectionnisme, un regain de tensions géopolitiques et une incertitude budgétaire persistante notamment en France pèse sur les agents économiques. Ainsi, en France, le nombre de défaillances d'entreprises progresse (+17 % par rapport à la moyenne pré-covid 2010-2019, voir encadré dédié) et le nombre de dossiers de surendettement déposés en 2025 a augmenté de +9,8 % en un an (148 013 dossiers).

Dans ce contexte, le risque de crédit des banques françaises augmente légèrement. L'encours de prêts en niveau 3 IFRS 9¹² progresse de 6,3 % à 117,6 Md€ alors que l'encours de prêts en niveau 2¹³ diminue de 2,5 % à 434,6 Md€. On observe notamment des transferts d'encours du niveau 2 vers le niveau 3 pour les portefeuilles de prêts aux PME.

La part des encours de niveau 3 augmente de 11 pb à 2,46 % fin 2025 (Graphique 3.2). Les portefeuilles les plus affectés sont les prêts aux PME (+28 pb à 4,77 %) et à la NBF (+22 pb à 1,21 %).

En parallèle, la part des encours en niveau 2 diminue de 37 pb à 9,10 % (Graphique 3.2). Cette baisse est plus marquée sur les prêts immobiliers résidentiels (-111 pb à 8,41 %), et dans une moindre mesure sur les prêts aux PME (-23 pb à 14,81 %).

Le coût du risque en valeur progresse de 5,6 % à 12,8 Md€, alors qu'il demeure stable si on le rapporte aux encours clientèle, à 29 pb (+2 pb, Graphique 3.7). Il provient essentiellement des encours en défaut et s'élève à 33 pb pour les ménages (+5 pb) et 37 pb pour les SNF (+3 pb). La progression du coût du risque est particulièrement marquée pour les prêts aux NBF, avec une part élevée relative aux encours de niveau 2.

Le taux de couverture global en provisions des encours de niveau 3 diminue de 101 pb à 45,34 % (Graphique 3.8), en lien avec le rajeunissement du stock de dossiers en défaut, structurellement moins provisionnés que les encours non-performants les plus anciens. C'est particulièrement le cas pour le portefeuille des prêts aux SNF ETI et GE¹⁴ (-135 pb à 46,29 %), ainsi que les prêts immobiliers résidentiels.

A contrario, ce taux de couverture progresse pour les encours de niveau 2 (+11 pb, 3,85 %), en raison de choix de scénarios macro-économiques plus sévères alimentant les modèles de provisionnement. Cette tendance est plus marquée pour les prêts à la consommation (+52 pb à 8,27 %).

Globalement, le provisionnement des banques françaises paraît adapté. Il demeure supérieur à ceux de leurs pairs de la zone euro, respectivement à 2,89 % pour les prêts de niveau 2 et 41,79 % pour les prêts de niveau 3. À titre indicatif, le stock de provisions sur les encours dits "sains" (en niveau 1 ou 2) représente 2,8 années de coût du risque « avéré » (en niveau 3) observé en 2019¹⁵.

¹¹ Les évolutions relatives aux bilans bancaires mentionnées dans la fiche 1 recouvrent à la fois les portefeuilles bancaires et les portefeuilles de négociation. La présente fiche, relative au risque de crédit, se concentre uniquement sur les évolutions du portefeuille bancaire.

¹² Encours en défaut

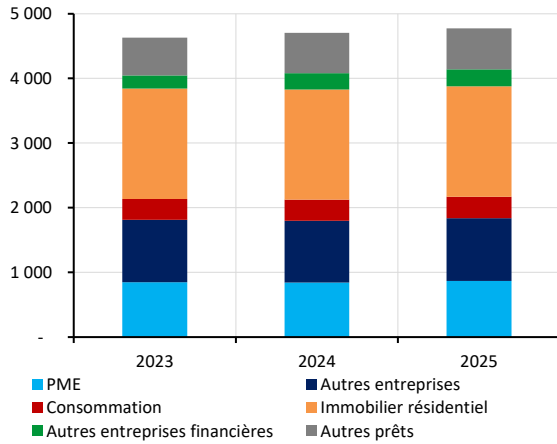
¹³ Encours présentant une augmentation significative du risque de crédit

¹⁴ ETI = Entreprises de taille intermédiaire ; GE = Grandes Entreprises

¹⁵ L'année 2019 est retenue comme année de référence, car elle correspond à une période antérieure à la crise sanitaire liée du Covid-19 et au conflit en Ukraine, avant la constitution de provisions exceptionnelles et le recours massif aux overlays.

Graphique 3.1 : Croissance modérée (+1,4 %) des encours de prêts du portefeuille bancaire

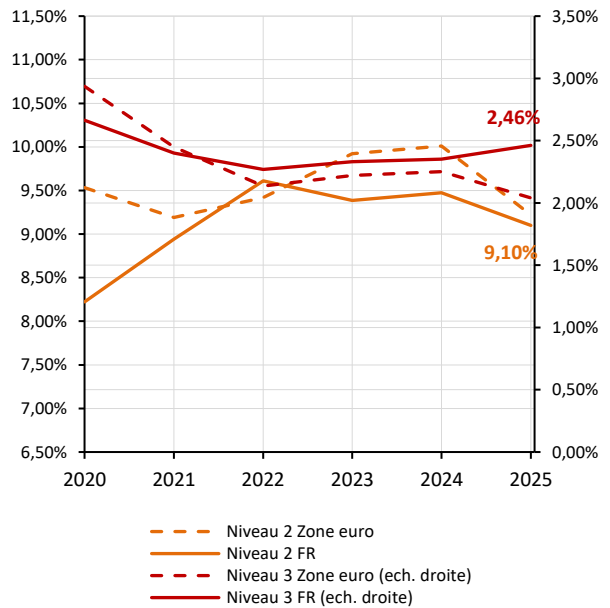
x : année / y: encours en milliards EUR par type de contrepartie



Source : états FINREP, calculs ACPR
Périmètre : prêts hors portefeuille de négociation

Graphique 3.2 : Part d'encours de niveaux 2 et 3 des prêts du portefeuille bancaire

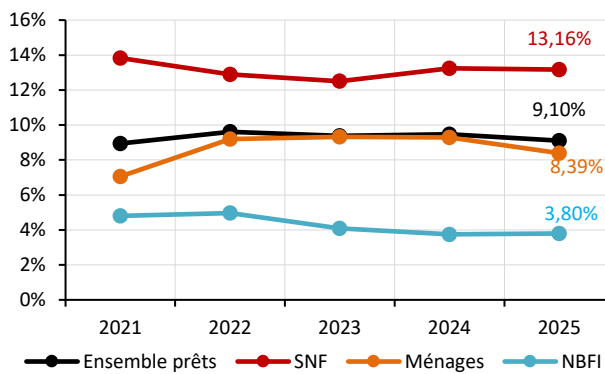
x : année / y: part de l'encours en niveau 2 (axe de gauche) et en niveau 3 (axe de droite) en % selon IFRS9



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.3 : Part d'encours de niveau 2 par type de contrepartie

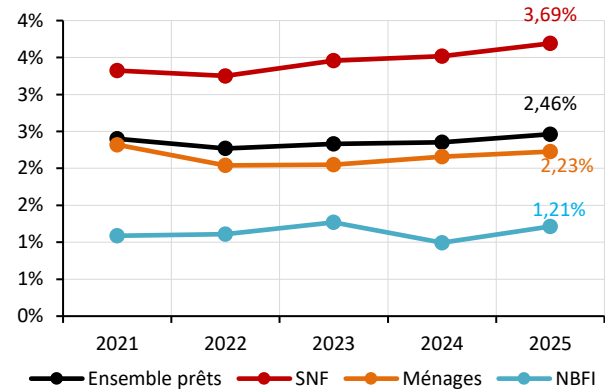
x : année / y: part du niveau 2 %



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.4 : Part d'encours de niveau 3 par type de contrepartie

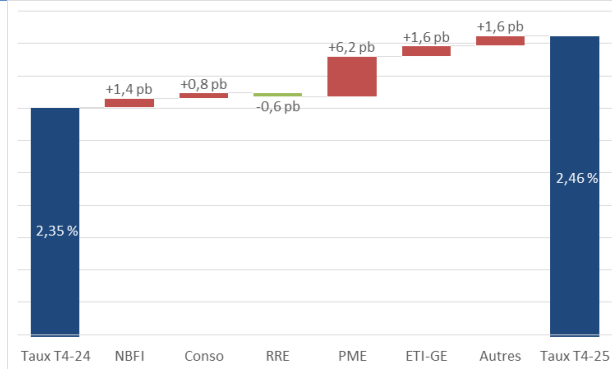
x : année / y: part du niveau 3 %



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.5 : La progression de la part des encours de niveau 3 s'explique principalement par les prêts aux PME

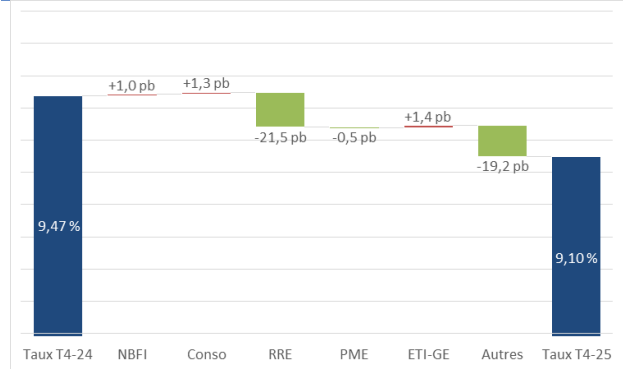
x : contrepartie / y: impact sur la part des prêts de niveau 3 (en points de base)



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.6 : La réduction de la part des encours de niveau 2 provient du portefeuille des crédits immobilier aux ménages

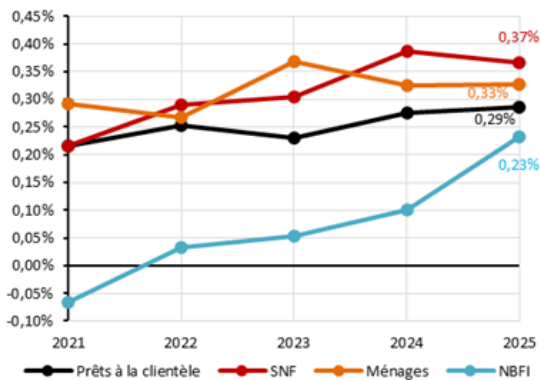
x : contrepartie / y: impact sur la part des prêts de niveau 2 (en points de base)



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.7 : Coût du risque cumulé annualisé

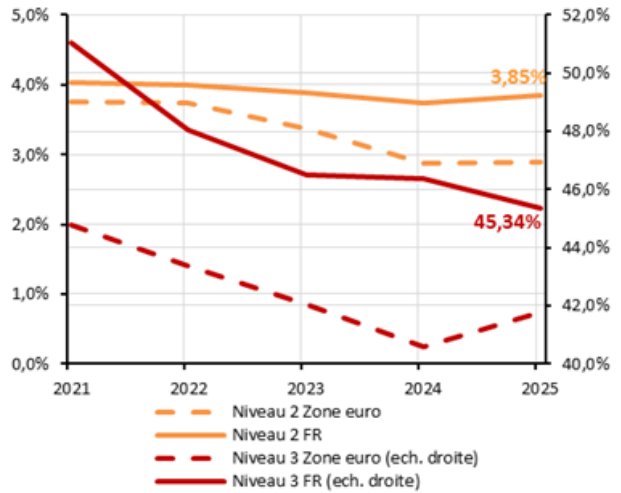
x : année / y: coût du risque cumulé annualisé rapporté aux encours en %



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.8 : Évolution du taux de provisionnement

x : année / y: taux de provisionnement du niveau 2 (axe de gauche) et du niveau 3 (axe de droite) en %



Source : états FINREP, calculs ACPR

Encadré 3.9. Le risque de crédit sur le segment des entreprises non financières augmente en lien avec la sinistralité des entreprises et les prévisions macroéconomiques

L'encours de prêts aux SNF du portefeuille bancaire a augmenté de 2,3 % sur 2025 à 1 841 Md€, porté par la croissance des prêts aux PME (+ 2,9 %, 869 Md€) et en particulier sur les secteurs de l'information et communication (+15,4 %, 74 Md€), suivi du secteur du transport (+5,3 %, 101 Md€). A l'inverse, l'industrie voit son encours baisser (-3,4 %, 229 Md€, Graphique 3.10). L'encours de prêts à effet de levier, tous secteurs confondus, augmente de +4,6 % (173,9 Md€).

Le risque de crédit des prêts aux SNF augmente, en lien avec la dégradation de la situation macro-économique en zone euro et la progression des défaillances d'entreprise Graphique 3.1.1. Cette augmentation est particulièrement marquée pour les secteurs des transports et de l'information / communication.

La part des encours de niveau 3 augmente de 17 pb en 2025 et atteint 3,69 %, avec une dégradation marquée sur le segment des PME. Les trois secteurs subissant l'augmentation la plus forte sont l'information / communication, la construction et le commerce. Les secteurs de la construction et du commerce figurent également parmi les trois secteurs présentant les parts les élevées avec le secteur de l'hébergement et de la restauration (Graphique 3.11). Enfin, la part d'encours de niveau 3 des prêts à effet de levier décroît de 30 pb à 6,1 %.

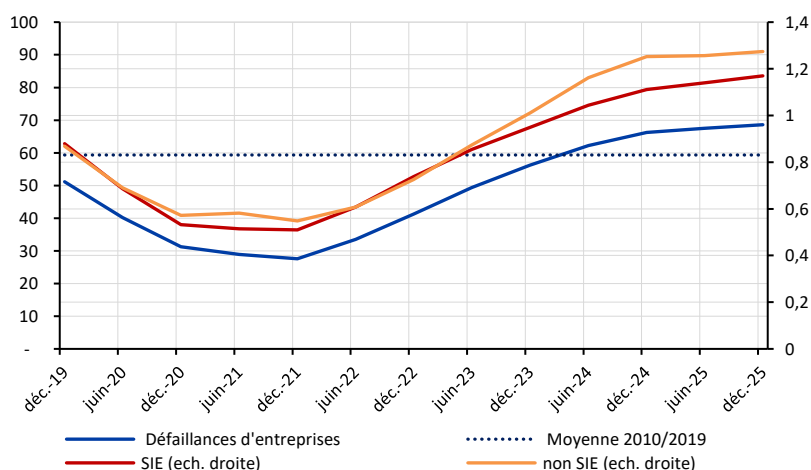
Ces évolutions contrastent avec le portefeuille des pairs de la zone euro pour qui la part des encours de niveau 3 recule de 24 pb à 3,08 %, cette évolution étant identique sur le segment des PME (4,37 %) comme des ETI-GE (2,41 %, Graphique 3.12). Ces évolutions divergentes sont néanmoins à apprécier en tenant compte de potentiels biais : alors que les grands groupes bancaires français participent activement au financement des PME, le financement de ce segment d'entreprises dans d'autres pays de la zone euro est partagé entre banques significatives et banques de taille intermédiaire, banques régionales ou spécialisées, non présentes dans l'échantillon de pairs voire hors du champ de la supervision directe du SSM.

La part du niveau 2 est relativement stable à 13,16 %, elle recule sur le segment des PME et est stable sur le segment ETI-GE (Graphique 3.13). Ces niveaux sont proches de la zone euro.

Le taux de provisionnement baisse de 51 pb à 45,28 % sur les prêts SNF de niveau 3 (Graphique 3.1), et sont stables à 4,18 % (+1 pb) sur ceux de niveau 2 (Graphique 3.15). Ces baisses de taux sont portées par le segment des ETI-GE, alors qu'ils progressent légèrement pour le segment des PME.

Graphique 3.1.1 Le nombre de défaillances d'entreprises progresse par rapport à la moyenne pré-covid 2010-2019

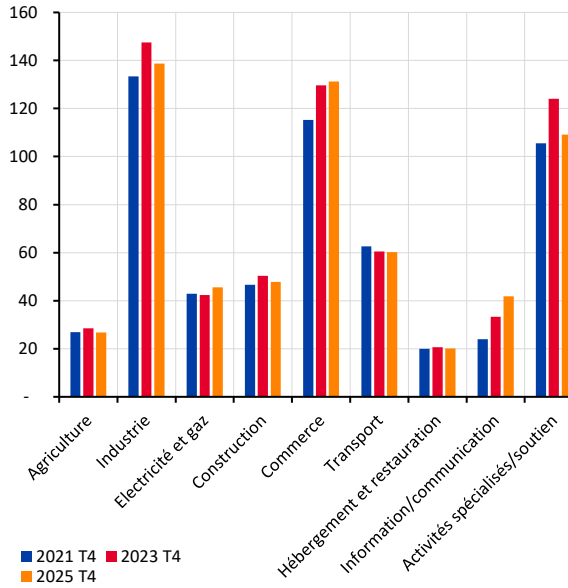
x : année / y : défaillances d'entreprises sur 12 mois en milliers (axe de gauche) et évolution des défaillances des secteurs SIE (intensifs en énergie) vs non SIE (axe de droite) en base 100 à partir de la moyenne 2010-2019



Source : Banque de France, calculs ACPR

Graphique 3.10 : Évolution des encours SNF par secteur

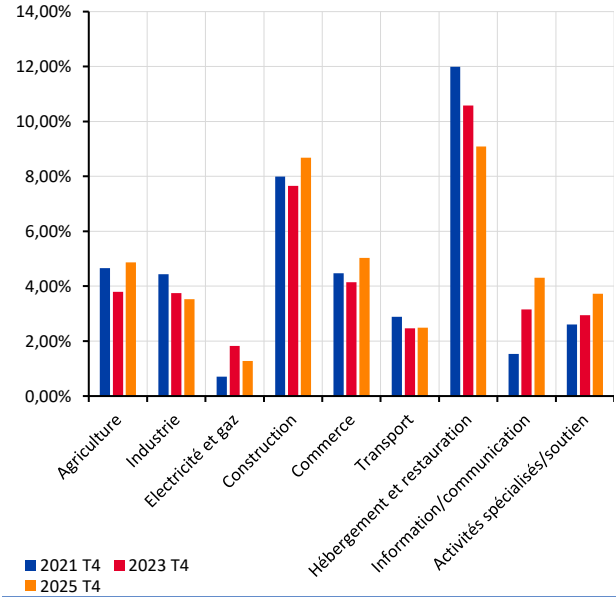
x : NACE / y: encours de prêts en milliard d'euros



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.11 : Évolution de la part du niveau 3 par secteur

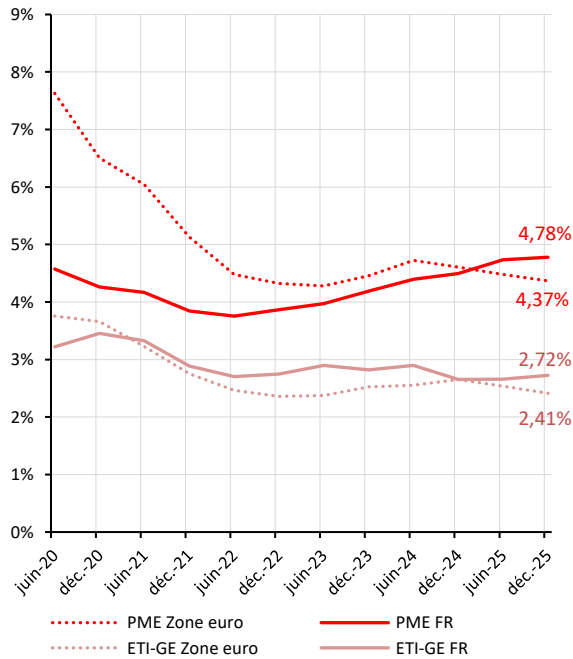
x : année / y: part du niveau 3 (axe de gauche) en %



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.12 : Part d'encours en niveau 3 selon IFRS9 des prêts aux SNF : PME vs ETI-GE

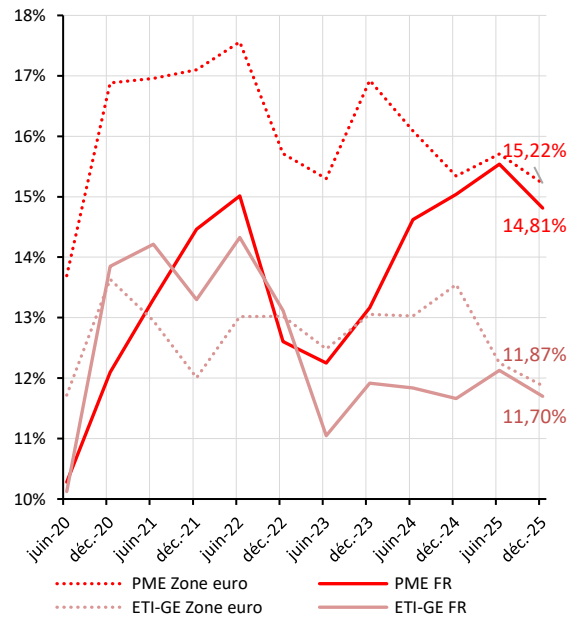
x : année / y: part de l'encours en niveau 3



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.13 : Part d'encours en niveau 2 selon IFRS9 des prêts aux SNF : PME vs ETI-GE

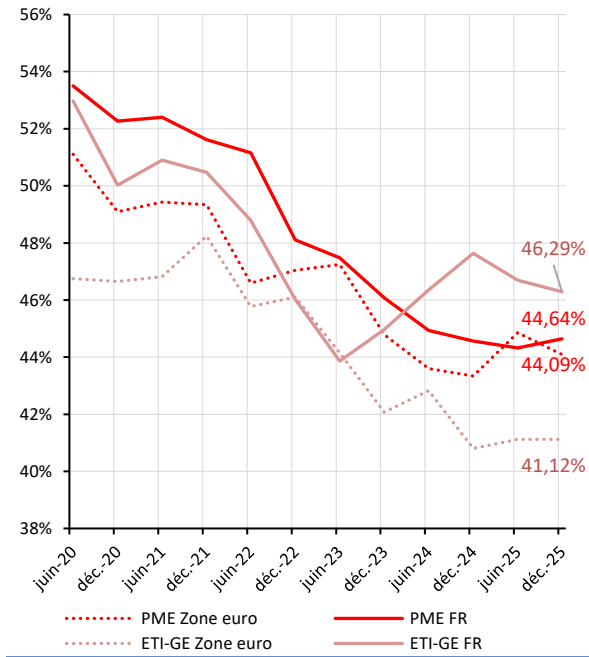
x : année / y: part de l'encours en niveau 3



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.14 : Taux de provisionnement des prêts de niveau 3 aux SNF : PME vs ETI-GE

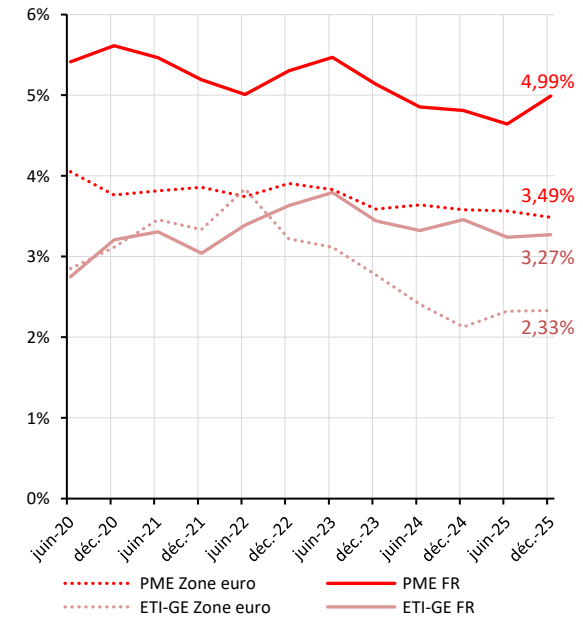
x : année / y: part de l'encours en niveau 3



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3.15 : Taux de provisionnement des prêts de niveau 2 aux SNF : PME vs ETI-GE

x : année / y: part de l'encours en niveau 2 (axe de gauche) et en niveau 3 (axe de droite) en % selon IFRS9



Source : états FINREP, calculs ACPR

4. La situation en solvabilité est solide et les effets (progressifs) de la transposition de Bâle III dans l'UE ont été absorbés

Le ratio de solvabilité de fonds propres de base de catégorie 1 Common Equity Tier 1 (CET1) des six principaux groupes bancaires français s'élève à 15,6 % à fin 2025 (Graphique 4.1, stable par rapport à fin 2024 (+5 pb). L'augmentation des actifs pondérés par les risques (RWA) est compensée par la hausse des fonds propres CET1.

La progression des fonds propres CET1 (+2,1 %, à 434 Md€) provient de la mise en réserve des résultats qui absorbe de légères dépréciations d'écart d'acquisition. Les instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (*Additional Tier 1* ; AT1) sont stables, avec 0,7 Md€ d'émissions nettes, ceux de catégorie 2 (Tier 2 ; T2) diminuant de 1,3 Md€ (Graphique 4.3. En complément, l'encours¹⁶ de titrisations avec transfert de risque significatif (SRT) émises et actives en 2025 (178 Md€ dont 79 Md€ émises sur l'année) permet une réduction d'exigences de fonds propres de 40 pb.

L'année 2025 est marquée par l'entrée en vigueur de CRR3 dans l'UE¹⁷ qui prévoit : i. un meilleur encadrement de l'approche avancée pour le risque de crédit ; ii. la refonte de l'approche standard unique pour le risque opérationnel ; iii. l'application d'un plancher en capital (« *output floor* ») fondé sur les actifs pondérés calculés en méthode standard ; iv. un calendrier progressif de mise en œuvre via des mesures transitoires, notamment pour l'*output floor*, qui passera de 50 % en 2025 à 72,5 % en 2030.

La légère hausse des actifs pondérés par les risques (+1,7 % à 2 777 Md€, Graphique 4.4) est principalement marquée pour les RWA au titre des risques opérationnels avec +36,8 % à 357 Md€ (effet CRR3), et dans une moindre mesure sur les RWA de risque de marché (+7,4 % à 75 Md€, effet portefeuille). Les RWA du risque de crédit sont en baisse (-3,8 % à 2 281 Md€) suite à l'application de CRR3.

Les exigences prudentielles en solvabilité progressent de 7 pb à 10,9 % de CET1 (Graphique 4.5). Cette croissance provient de la hausse de l'exigence de pilier 2 (P2R) définie par le SSM (+5 pb), ainsi que de l'augmentation des coussins de capital contracyclique (CCyB) et pour risques systémiques (SyRB) décidées par les différentes autorités macro-prudentielles européennes¹⁸. Concernant les expositions pertinentes françaises, le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF) a décidé de maintenir le niveau du CCyB à 1 % en 2025 et a supprimé le coussin systémique sectoriel qui visait le risque de concentration des expositions des banques françaises vis-à-vis des entreprises non financières très endettées¹⁹.

La marge en fonds propres CET1 dont disposent les groupes bancaires français au-delà des exigences réglementaires se situe à 4,8 %, supérieure à celles de leurs homologues européens (Graphique 4.2).

Les stress tests ABE et BCE 2025 confirment la résilience des systèmes bancaires européen et français, alors même que le scénario défavorable retenu est plus sévère que la crise financière de 2008 ou que les évolutions macroéconomiques négatives résultant de chocs plus récents, tels que la pandémie de COVID-19, les effets du déclenchement de la guerre en Ukraine ou les annonces sur les droits de douane des États-Unis. L'impact du scénario défavorable sur le ratio CET1 en année N+3 serait une diminution de 5,4 pp du ratio de fonds propres CET1, à 10,5%.

Le ratio de levier des six principaux groupes bancaires français est stable à 5,3 % (+3 pb) avec une marge en levier de 1,7% à fin 2025, comparée aux exigences minimales de 3,5 % (y c. un coussin systémique « levier » et, depuis 2024, les exigences additionnelles de Pilier 2).

¹⁶ Cet encours correspond au montant des expositions sous-jacentes aux opérations de titrisation ayant le statut de transfert significatif de risque (SRT), et inclut à la fois la part conservée par les établissements originateurs et celle effectivement transférée aux investisseurs.

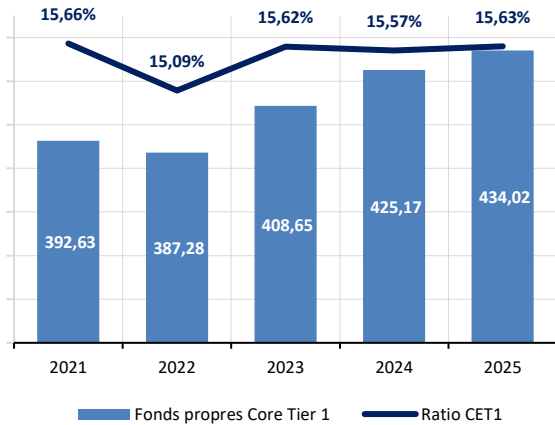
¹⁷ Voir [Le paquet bancaire et ses enjeux](#)

¹⁸ Principales décisions d'autorité macro-prudentielles européennes en 2025 :

¹⁹ [Décision HCSF 2025-3 du 17 juin 2025](#)

Graphique 4.1 : Fonds propres et ratio CET1

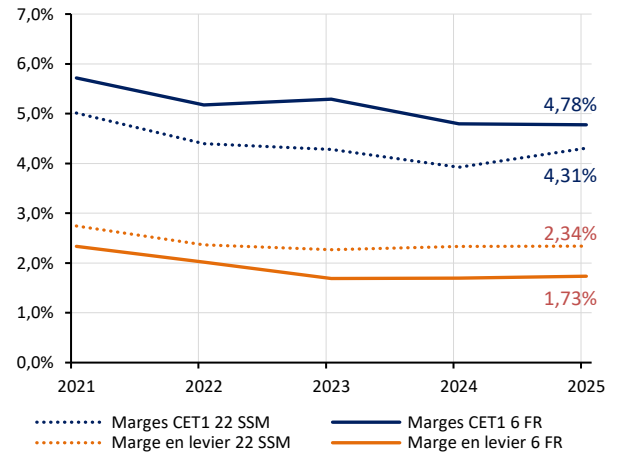
x : année / y : montant de fonds propres CET1 en M€ et ratio en %



Source : états COREP, calculs ACPR

Graphique 4.2 : Marges en CET1 et en levier

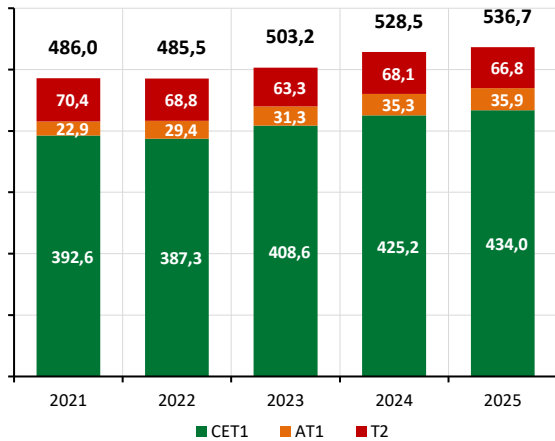
x : trimestres / y : marges en capital et en levier en %



Source : états COREP, calculs ACPR

Graphique 4.3 : Décomposition des fonds propres

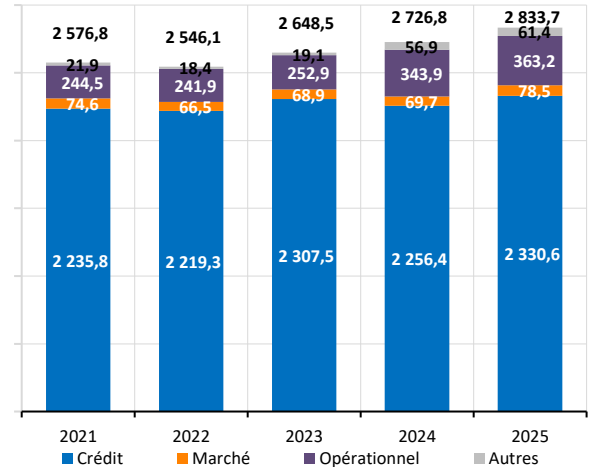
x : année / y : fonds propres en M€



Source : états COREP, calculs ACPR

Graphique 4.4 : Décomposition des actifs pondérés par les risques

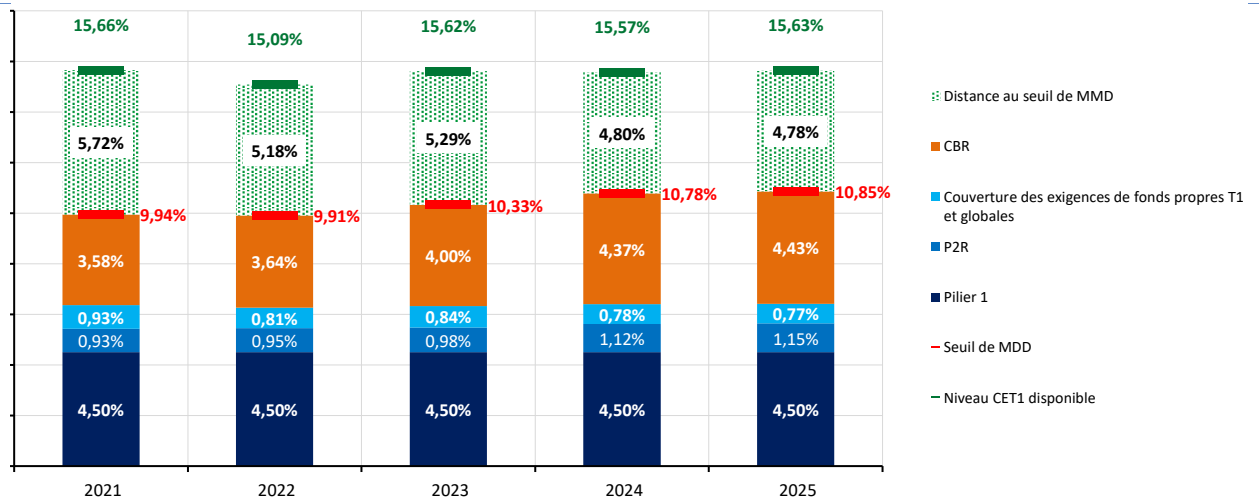
x : année / y : actifs pondérés en M€



Source : états COREP, calculs ACPR

Graphique 4.5 : Décomposition des exigences de fonds propres CET1

x : année / y : décomposition des exigences et marge de fonds propres CET1



Source : états COREP, calculs ACPR

Encadré 4.1. Exigences parallèles et capacité d'utilisation des coussins relâçables²⁰

Outre les exigences prudentielles de fonds propres en continuité d'exploitation (*going concern*), les banques sont soumises aux exigences de résolution (*gone concern*), déclinées à la fois en solvabilité et en levier. Ces exigences sont mise en œuvre à travers deux types de ratios : i. les ratios de capacité d'absorption totale des pertes (*total loss absorbing capacity* – TLAC), qui s'appliquent uniquement aux institutions systémiques mondiales (G-SIB) et ii. les ratios d'exigences minimales de fonds propres et de ressources éligibles (*minimum requirements for own funds and eligible liabilities* – MREL) applicables aux banques de l'UE.

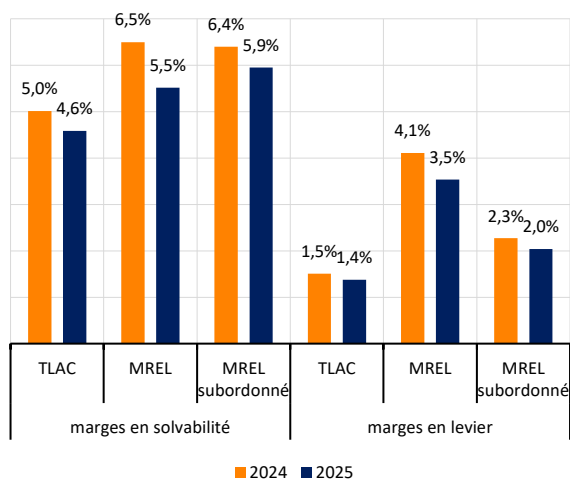
Ces ratios diminuent à fin 2025 (Graphique 4.6), en raison d'une progression plus rapide de leurs dénominateurs (RWA ou expositions de levier) que celle du numérateur (montants des passifs éligibles). En effet, la hausse des fonds propres est compensée par une baisse de la dette senior non garantie. Les exigences étant relativement stables, on observe donc une diminution des marges en solvabilité et en levier.

La capacité d'utilisation du capital lors des décisions de relâçement des coussins CCyB et SyRB par les autorités macroprudentielles dépend des contraintes liées aux exigences parallèles des différents cadres réglementaires (prudentiel et résolution, en solvabilité et en levier). Ainsi, une baisse des taux de ces coussins peut être sans effet si le capital CET1 est « bloqué » par le respect d'autres exigences contraignantes. Cette mesure est fortement dépendante des hypothèses de calcul retenues.

En prenant en compte l'ensemble des cadres réglementaires, la capacité d'utilisation du capital en cas de relâçement de l'ensemble des coussins CCyB et SyRB a diminué en 2025 sous les hypothèses rigides maximalistes d'un maintien de la marge en capital au-delà des exigences, à 65,3 % (contre 89,7 % à fin 2024, Graphique 4.7). En adoptant un point de vue plus économique, laissant les banques s'adapter à la situation et réduire au besoin leurs marges en capital, la capacité d'utilisation du capital en cas de relâçement des coussins CCyB et SyRB reste de 100 %.

Graphique 4.6 Marges de fonds propres selon les exigences parallèles

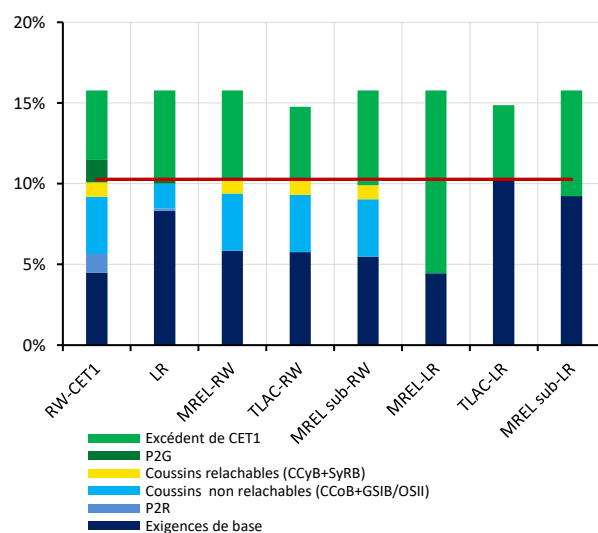
x : cadre réglementaire / y : marge en %



Sources : états COREP, données de résolution, calculs ACPR

Graphique 4.7. Capacité d'utilisation du capital en cas de relâçement des coussins CCyB et SyRB

x : cadre réglementaire / y : marge en %



Source : états COREP, calculs ACPR

Note de lecture : la barre rouge représente la contrainte réglementaire maximale (levier TLAC), en raisonnant à marges constantes.

20 La capacité d'utilisation des coussins relâçables ("buffer usability") tente de répondre à la question : lors d'une baisse des coussins CCyB et/ou SyRB par les autorités macroprudentielles, le capital rendu disponible peut-il être utilisé par les banques ou est-il contraint par l'une des exigences parallèles.

5. Les risques de liquidité, de refinancement et de transformation sont maîtrisés, avec des indicateurs au-dessus des seuils réglementaires

Le ratio de liquidité à court terme²¹ 12 mois (*Liquidity Coverage Ratio – LCR*) ressort à 142,7 % à fin décembre 2025, en recul de 3,3 pp par rapport à décembre 2024 (Graphique 5.1 :). Cette évolution s’explique par la diminution des actifs liquides de haute qualité au numérateur du ratio, en particulier les dépôts auprès des banques centrales, tandis que les sorties nettes de trésorerie, au dénominateur, restent stables sur un an. Par ailleurs, les banques françaises maintiennent une capacité de rééquilibrage²² supérieure à son niveau pré-Covid à 23 % des actifs totaux (+ 0,8 pp sur un an), confortant ainsi leur capacité à obtenir des liquidités supplémentaires en cas de besoin.

Le ratio de financement stable à long terme [*net stable funding ratio – NSFR*], s’établit pour sa part à 113,9 %, en légère diminution (-72 pb), sous l’effet d’une augmentation des ressources de financement stables (+1,4 %) plus faible que celle des besoins de financement stables (+2 %) (Graphique 5.2).

Les banques françaises ont une structure de financement diversifiée, équilibrée et stable dans le temps. Les « financements de gros » (*wholesale funding*) non sécurisés, issus des opérations avec les entreprises financières et non financières représentent plus de 40 % du passif. Les dépôts de la clientèle de détail pèsent pour un tiers (34,5 %), et les financements de gros sécurisés pour environ un quart (23,3 %) (Graphique 5.3).

L’accès au financement de marché est satisfaisant, basé sur une diversification des investisseurs et des produits. Ainsi, selon la communication financière des banques, les programmes d’émission 2025 ont pu être aisément réalisés. Les prévisions 2026 montrent une légère baisse des émissions, une volonté de diversification, ainsi qu’un coût de financement maîtrisé.

Malgré le déclenchement du conflit au Moyen-Orient et son impact sur les marchés financiers, les programmes d’émissions 2026 sont déjà bien avancés. Cela réduit leur sensibilité à la volatilité des marchés et offre de la flexibilité dans la gestion de leur calendrier d’émission.

Les banques avaient en effet continué à émettre des titres de dettes à moyen terme en réalisant des arbitrages entre émissions sécurisées (segment moins touché) et non-sécurisées. **Par ailleurs, le ratio d’actifs et sûretés grevés a légèrement augmenté (+90 pb) en 2025, pour s’établir à 28 % (Graphique 5.4).**

Le scénario de taux le plus défavorable en termes de dégradation de la valeur économique des fonds propres (*Economic Value of Equity – EVE*) est toujours celui d’une hausse des taux parallèle de 200 pb. L’impact de ce scénario s’établit à -8,8 % des fonds propres Tier 1 des banques (Graphique 5.5). Cette sensibilité à la hausse des taux provient de la structure du bilan des banques françaises. La prédominance des expositions à taux fixe à l’actif (encours de crédit, mais aussi titres du portefeuille obligataire), limite l’ajustement rapide des revenus d’intérêts. A l’inverse, le coût des passifs (livrets, dépôts rémunérés, notamment dépôts à termes, et titres émis à taux variables) réagit plus vite aux hausses de taux. Ce décalage d’ajustement entre actif et passif pèse sur la marge nette d’intérêt (MNI) des banques françaises dans un scénario de hausse des taux, le coût moyen des ressources augmentant plus rapidement que le rendement des actifs.

En outre, alors que le portefeuille obligataire détenu par les banques a fortement augmenté (+11,6 % par rapport à 2024) et que les taux ont baissé en 2025, les moins-values latentes sur les portefeuilles de titres comptabilisés au coût amorti ont diminué en 2025, passant de 10,3 Md€ à 6,6 Md€. Leur impact s’élèverait à 24 pb du ratio CET1 (Graphique 5.6).

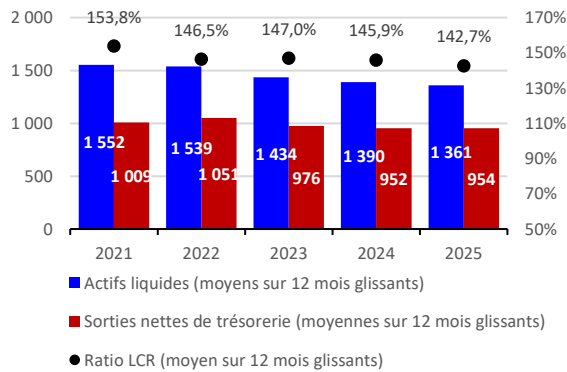
Avec le prolongement du conflit au Moyen-Orient, les anticipations d’évolution de la courbe des taux ont été modifiées par rapport au début d’année 2026. L’impact de ce changement non anticipé et l’adaptation des stratégies de couverture du risque de taux du portefeuille bancaire des banques constitue un point d’attention.

²¹ Ratio de couverture des besoins de liquidités (*Liquidity Coverage Ratio – LCR*). Le LCR vise à calculer le niveau adéquat d’actifs liquides qu’un établissement devra détenir afin de faire face à une situation de tensions sur une période de 30 jours. La banque doit disposer d’un niveau d’encours d’actifs suffisant, non grevés et facilement cessibles afin de répondre à ses engagements, dans l’objectif de dénouer ou compenser une position, quelle que soit la situation du marché. Hors période de stress de liquidité, le ratio ne peut pas être inférieur au seuil réglementaire de 100%. Cependant en période de tensions, le ratio peut passer en dessous de ce seuil. Dans ce cas, l’établissement doit notifier immédiatement le superviseur et présenter un plan de remise en conformité (cf. article 4 du règlement délégué n° 2015/61 et article 414 du règlement (UE) 575/2013 (CRR).

²² La capacité de rééquilibrage désigne la capacité d’un établissement de détenir, ou d’avoir accès à un excès de liquidité à court terme, à moyen terme ou à long terme en réponse à une crise de liquidité, et couvre un périmètre plus large que les seuls actifs liquides de haute qualité (HQLA).

Graphique 5.1 : Le LCR (12 mois glissants) des six principaux groupes bancaires français se maintient à un niveau élevé

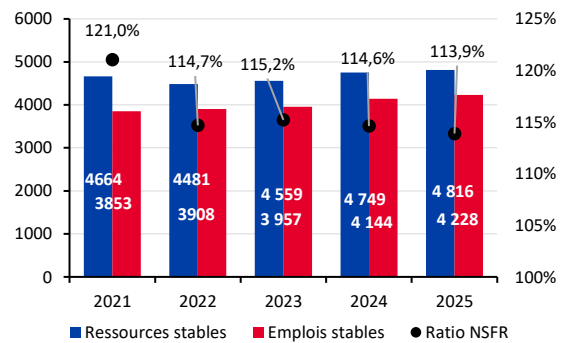
x : année / y : milliards d'euros (axe de gauche), pourcent (axe de droite)



Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 5.2 : Le NSFR des six principaux groupes bancaires français en léger recul à la fin de 2025

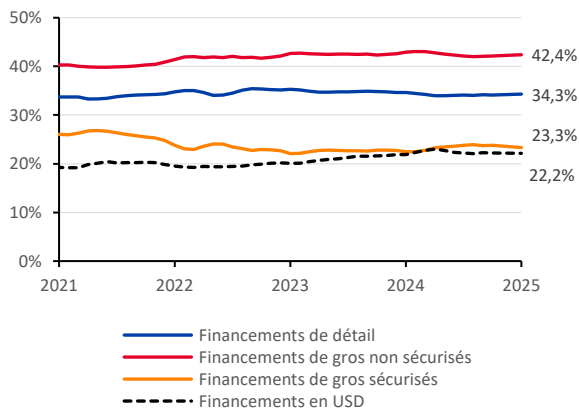
x : année/ y : milliards d'euros (axe de gauche), pourcent (axe de droite)



Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 5.3 : Structure de financement des six principaux groupes bancaires français

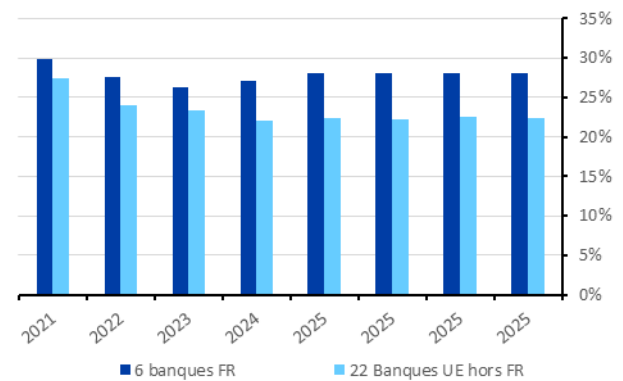
x : année / y : pourcentage des financements



Source : états COREP, calculs ACPR ; moyennes sur 3 mois glissants

Graphique 5.4 : Part grevée des actifs et sûretés

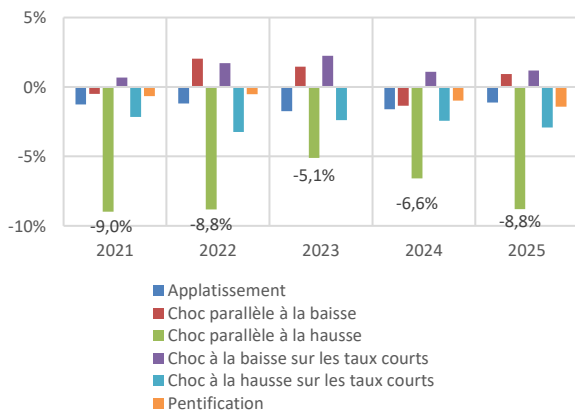
x : années / y : pourcent



Source : données COREP, calculs ACPR, T4 2025

Graphique 5.5 : La sensibilité de l'EVE des six principaux groupes bancaires français dans différents scénarios de choc de taux

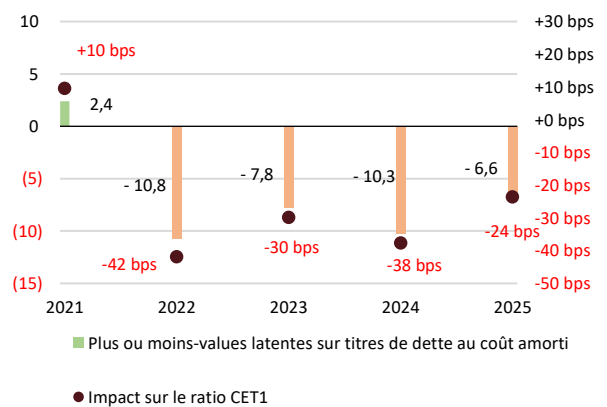
x : année / y : pourcent



Notes : Sensibilité de l'EVE en cas de différents scénarios de choc de taux (en % des fonds propres Tier 1). Scénarios de choc définis par l'ABE dans le projet final de normes techniques de réglementation sur le SOT
Source : données COREP, calculs ACPR

Graphique 5.6 : Plus ou moins-values latentes sur les titres de dettes et impact sur le ratio CET1

x : années / y : pourcent (axe de gauche), pb du ratio CET1 (axe de droite)



Notes : Impact qu'aurait la prise en compte des plus ou moins-values latentes sur les titres de dette comptabilisés au coût amorti sur le ratio CET1, en milliards d'euros et en pourcentage
Sources : données COREP et FINREP, calculs ACPR

6. Le conflit au Moyen-Orient a interrompu la hausse des actions des banques françaises, sans affecter leurs conditions de financement

Les résultats intermédiaires publiés au cours de l'année 2025 ont permis une progression significative des valorisations boursières des principales banques françaises cotées (Graphique 6.1). Néanmoins, après les fortes hausses observées au cours des deux dernières années²³, le déclenchement du conflit au Moyen-Orient a pesé sur les cours.

En 2025, les ratios cours / valeur comptable (ou *price-to-book*) des banques françaises poursuivent l'amélioration amorcée en 2024, mais demeurent inférieurs à ceux des principales banques de la zone euro (Graphique 6.2). La progression observée apparaît moins marquée que pour certains pairs tels que Intesa Sanpaolo, Santander ou UniCredit. Les banques françaises présentent également des ratios cours / valeur comptable inférieurs à ceux des banques américaines (Graphique 6.3).

Les taux de distribution des résultats, qu'il s'agisse de versements de dividendes et/ou de rachats d'actions, se maintiennent à des niveaux constants depuis plusieurs années. Avec une proportion généralement comprise entre 50 % et 60 %.

Les banques françaises ont continué de bénéficier de conditions de financement favorables en 2025 avec des *spreads* de crédit resserrés, tant sur le marché primaire (Graphique 6.4) que secondaire (Graphique 6.5). L'évolution de ces *spreads* s'inscrit dans une tendance similaire à celle des autres banques européennes. Malgré le déclenchement du conflit au Moyen-Orient, les banques françaises ont continué à émettre à des conditions assez favorables en 2026 (cf. également la partie 5. Risque de bilan).

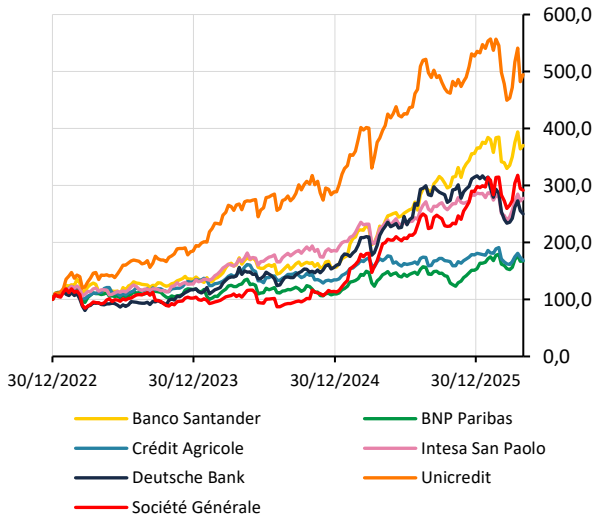
En outre, la corrélation entre les *spreads* bancaires français et le marché de la dette souveraine nationale reste relativement limitée. Les tensions ponctuelles sur les titres d'État français pourraient générer des ajustements immédiats à court terme, notamment en période de forte volatilité, sans pour autant se répercuter de manière durable sur le coût de financement bancaire.

En 2025, certaines agences de notation ont révisé leur évaluation de certaines banques françaises à la suite de dégradations de *rating* de l'État français (Tableau 6.1 et Tableau 6.2). Ainsi, Société Générale, BPCE, Crédit Mutuel ont vu leurs perspectives d'évolution de *rating* devenir négatives alors que la notation de la Banque Postale a été dégradée d'un *notch*.

²³ BNP Paribas (+31 %), Crédit Agricole Group (+38 %) et Société Générale (+192 %) entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2025

Graphique 6.1 : Évolution du cours des actions des principales banques européennes cotées

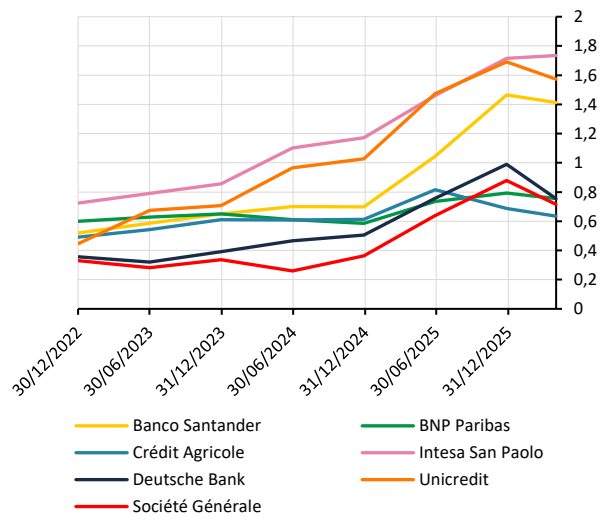
x : date / y : cours des actions (Base 100 : déc. 2022)



Source(s) : Bloomberg, calculs ACPR
Premier point : 30 décembre 2022
Dernier point : 1 mai 2026

Graphique 6.2 : Évolution du ratio Price-to-Book des principales banques européennes cotées

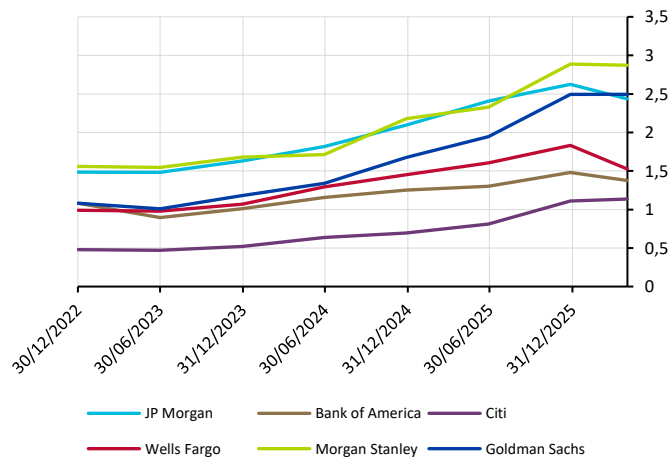
x : date / y : cours des actions (Base 100 : déc. 2024)



Source(s) : Bloomberg, données semestrielles, calculs ACPR
Premier point : 30 décembre 2022
Dernier point : 1 mai 2026

Graphique 6.3 : Évolution du ratio Price-to-Book des principales banques américaines cotées

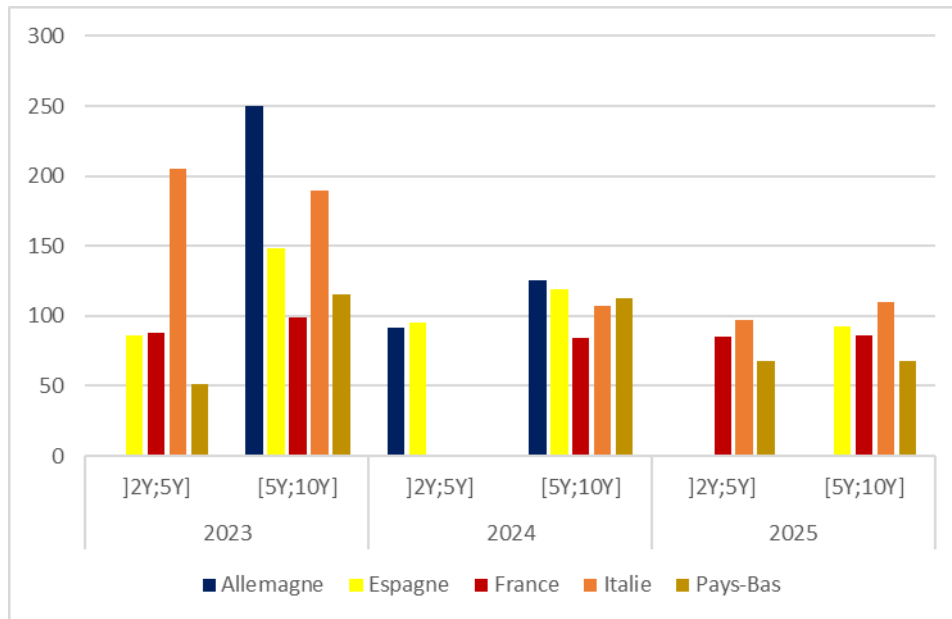
x : date / y : ratio price-to-book



Source(s) : Bloomberg, données semestrielles, calculs ACPR
Premier point : 30 décembre 2022
Dernier point : 1 mai 2026

Graphique 6.4 : Spread moyen pondéré des émissions de dette *unsecured senior preferred* des principales banques européennes, par pays

x : date / y : points de base



Source(s) : EBA, calculs ACPR

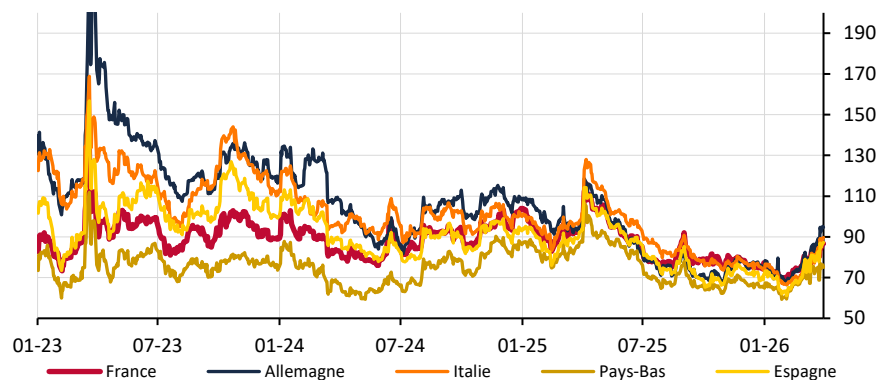
Périmètre : obligations senior preferred libellées en EUR émises entre 2023 et 2025, maturité 2-5 ans et 5-10 ans, spread par rapport à l'indice mid-swap

Dernier point : 31 décembre 2025

Note : Ce graphique illustre l'évolution du spread moyen par rapport à l'indice mid-swap des titres de dette unsecured senior preferred des principales banques françaises, allemandes, autrichiennes, belges, italiennes, néerlandaises et espagnoles entre le 31/12/2024 et le 31/12/2026 sur le marché obligataire primaire, pour les titres ayant une maturité initiale comprise entre 2 et 5 ans et entre 5 et 10 ans.

Graphique 6.5 : Asset swap spread moyen pondéré pour les obligations des banques européennes, par pays en 2025

x : date / y : points de base



Source(s) : CSDB, LSEG Workspace, calculs Banque de France

Périmètre : obligations libellées en EUR ayant une maturité minimum de 18 mois à l'émission et 12 mois de maturité résiduelle émises par des banques notées « Investment grade », tous titres de dette sauf covered bonds et titrisations, encours supérieurs à 250 millions d'EUR.

Dernier point : 31 mars 2026

Tableau 6.1 : Principales actions de *ratings* des agences de notation sur la dette souveraine française en 2025 et au premier trimestre 2026

Date	Action de rating	Justification synthétique	Agence de notation
14/03/2025	Perspective révisée de stable à négative (<i>rating</i> AA-)	Dérapage budgétaire en 2024, déficit élevé et durable, dette en hausse, difficultés	Fitch
12/09/2025	Dégradation de AA- à A+	Déficits publics persistants, dette élevée, instabilité politique affaiblissant la capacité de consolidation budgétaire	Fitch
17/10/2025	Dégradation de AA- à A+	Incertitude élevée sur la trajectoire des finances publiques, dette en hausse, capacité limitée à approfondir les réformes structurelles	Standard & Poor's
24/10/2025	Perspective révisée de stable à négative (<i>rating</i> AA3)	Fragmentation politique croissante susceptible de freiner la réduction du déficit et d'aggraver les déséquilibres budgétaires	Moody's

Sources: Fitch Ratings, Moody's, S&P Global Ratings

Note : Les principales actions de ratings listées ne comprennent pas les affirmations de notes ou de perspectives

Tableau 6.2 : Principales actions de *ratings* des agences de notation sur les principales banques françaises en 2025 et au premier trimestre 2026

Dates	Banques	Actions de ratings	Justification	Agence de notation
24/07/2025	Société Générale	Perspective révisée de négative à stable (<i>rating</i> A1)	Amélioration des perspectives de rentabilité et attentes de reprise plus durable.	Moody's
19/09/2025	La Banque Postale	Dégradation de A à A-	Dégradation de la note souveraine française	Fitch
28/10/2025	BPCE	Perspective révisée de stable à négative (<i>rating</i> A1)	Changement de la perspective de la note souveraine française à négative	Moody's
28/10/2025	Société Générale	Perspective révisée de stable à négative (<i>rating</i> A1)	Changement de la perspective de la note souveraine française à négative	Moody's
04/12/2025	Crédit Mutuel	Perspective révisée de stable à négative (<i>rating</i> A+)	Poids du retail en France et du crédit à la consommation important dans un environnement dégradé	Fitch

Sources: Fitch Ratings, Moody's, S&P Global Ratings

Note : Les principales actions de ratings listées ne comprennent pas les affirmations de notes ou de perspectives et portent sur la dette senior unsecured long-terme.

7. L'exposition des banques françaises à la crise au Moyen-Orient apparaît limitée

7.1 Les expositions vis-à-vis de contreparties résidant en Israël, en Iran et dans les pays limitrophes sont très limitées²⁴

L'exposition des banques françaises aux contreparties des pays liés au conflit en Iran apparaît très limitée fin 2025 : elle totalise 2,9 Md€ vis-à-vis de contreparties israéliennes ou iraniennes, soit 0,04 % du total d'exposition.

En considérant également les pays limitrophes, le montant d'expositions atteint 56,5 Md€, soit 0,85 % du total d'exposition (Graphique 7.1.1), et concerne principalement les Émirats Arabes Unis (26,4 Md€), l'Arabie Saoudite (11,5 Md€) et le Qatar (9,2 Md€).

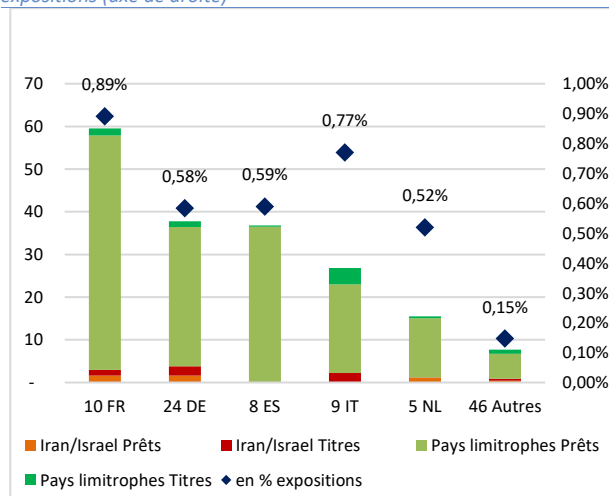
L'exposition des banques françaises aux pays du Moyen-Orient apparaît néanmoins légèrement supérieure à celle des banques du SSM, avec 0,89 % du total d'exposition pour les banques françaises contre 0,59 % pour celles du SSM.

S'agissant des instruments financiers et des contreparties, l'exposition provient majoritairement des prêts et avances (95 %) et est concentrée sur les administrations publiques (30 %), les sociétés non financières (SNF, 28 %) et les établissements de crédit (24 %).

En considérant uniquement les expositions envers les contreparties iraniennes et israéliennes, l'exposition est encore plus concentrée envers les administrations publiques (41 %) et les établissements de crédits (32 %, Graphique 7.1.2).

Graphique 7.1.1 : Expositions des banques européennes aux pays du Moyen-Orient

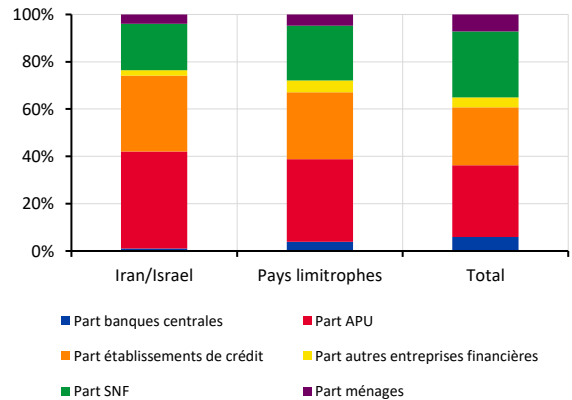
y: montant en Md€ (axe de gauche) et part dans l'ensemble des expositions (axe de droite)



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 7.1.2 : Répartition du portefeuille d'expositions des banques françaises au Moyen-Orient par type de contrepartie

y: part du portefeuille en %



Source : états FINREP, calculs ACPR

²⁴ Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar

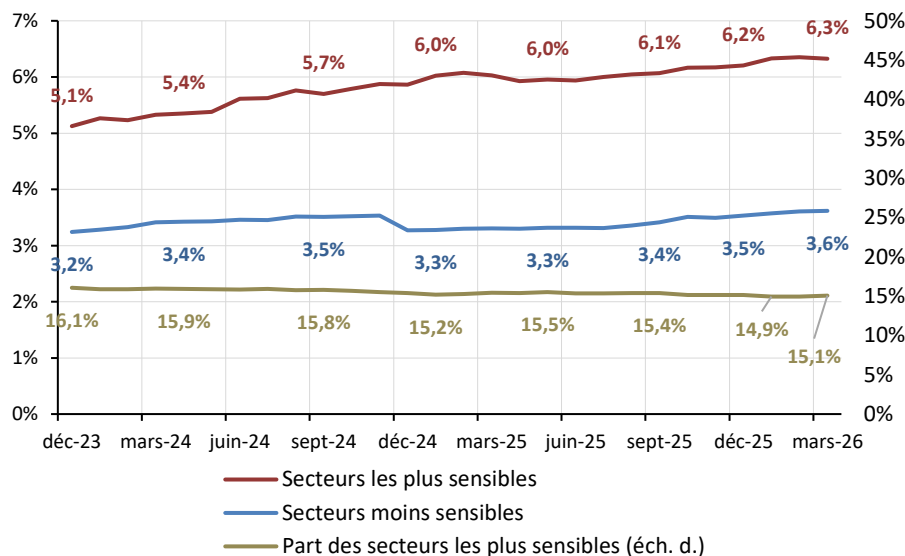
7.2 Les prêts aux secteurs les plus sensibles aux prix des énergies fossiles apparaissent plus risqués mais mieux provisionnés

Le portefeuille des prêts aux SNF des secteurs les plus sensibles à la hausse des prix des énergies fossiles (pétrole, gaz naturel) montre une dégradation continue et plus importante du risque de crédit, comparé au reste du portefeuille SNF. En effet le ratio de prêts non performants est plus élevé et a augmenté plus rapidement entre fin 2023 et mars 2026 (+1,2 pp, à 6,3%). Ces prêts représentent 15% du portefeuille de prêts aux SNF de la base granulaire Anacredit (Graphique 7.2.1).

En parallèle, les prêts non performants aux SNF des secteurs sensibles aux prix de l'énergie apparaissent mieux provisionnés, avec un ratio de couverture par des provisions de de 44,4 % contre 39,1 % pour le reste du portefeuille.

Graphique 7.2.1 : Ratio de prêts non performants des secteurs les plus sensibles aux prix des énergies fossiles

x : trimestres / y : ratio de prêts non-performants en % (axe de gauche) et part dans le portefeuille en % (axe de droite)



Source : Anacredit, calculs ACPR

Liste des secteurs NACE de niveau 2 à forte intensité énergétique retenu

Secteur Manufacturier		Secteur Agricole	
C.10	Fabrication de produits alimentaires	A.01	Agriculture, chasse et services annexes
C.11	Fabrication de boissons	A.02	Sylviculture et exploitation forestière
C.12	Fabrication de produits à base de tabac	A.03	Pêche et aquaculture
C.17	Fabrication de papier et de produits en papier	Secteur Construction	
C.18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	F.41	Construction de bâtiments
C.20	Fabrication de produits chimiques	F.42	Travaux génie civil
C.22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	F.43	Travaux de construction spécialisés
C.23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Secteur Transport	
C.24	Sidérurgie (fabrication de métaux de base)	H.49	Transport terrestre
C.25	Fabrication d'ouvrages en métaux (hors machines et équipements)	H.50	Transport maritime
C.28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	H.51	Transports aériens
C.29	Fabrication de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques		